



HAL
open science

Cordes-Tolosannes (82). Abbaye de Belleperche

Patrice Georges-Zimmermann, Sidonie Bochaton, Jean-Michel Garric, Lucie Buffaral-Daunes

► **To cite this version:**

Patrice Georges-Zimmermann, Sidonie Bochaton, Jean-Michel Garric, Lucie Buffaral-Daunes. Cordes-Tolosannes (82). Abbaye de Belleperche. Service régional de l'archéologie Occitanie. 2023. hal-04768800

HAL Id: hal-04768800

<https://hal.science/hal-04768800v1>

Submitted on 6 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Patrice GEORGES-ZIMMERMANN, Sidonie BOCHATON,
JEAN-MICHEL GARRIC, LUCIE BUFFARAL-DAUNE

Cordes-Tolosannes (82) Abbaye de Belleperche



© Théo Ruffin.

Région : Occitanie
Département : Tarn-et-Garonne
Commune : Cordes-Tolosannes
Lieu-dit : « Abbaye de Belleperche »
Code INSEE : 82045
Opération archéologique : n° 1412098
Autorisation préfectorale : n° 76-2023-0273
Type d'opération : sondage programmé
Responsable d'opération : Patrice Georges-Zimmermann

Décembre 2023

Avertissement relatif à la communicabilité des rapports de fouilles archéologiques

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet, art. 10). Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette campagne de fouille et de ce rapport, nous tenons à remercier les différentes personnes qui ont directement contribué au bon déroulement et à la réussite de cette opération. Cette gratitude s'exprime envers :

- Le Service régional de l'archéologie, pour son soutien financier et administratif, son conservateur en chef Didier Delhoume, Zénaïde Lecat, ingénieure d'études chargée du Tarn-et-Garonne et Bétarice Pic, chargée de la coordination budgétaire et financière de la DRAC OCCITANIE (Site de Toulouse).
- Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, pour nous avoir autorisés à intervenir à l'abbaye de Belleperche et pour son soutien financier
- Le Musée des arts de la table, son conservateur Jean-Michel Garric, son adjointe Mélanie Deneau-Grau, ainsi que l'ensemble de l'équipe de médiation pour leur accueil, leur aide et leur gentillesse
- L'Université Toulouse 2-Jean Jaurès pour son soutien logistique
- Loïc Bats et Lucie Buffaral-Daunes, respectivement étudiant en Licence 2 et étudiante en Licence 3 à l'université Toulouse 2-Jean Jaurès, et Nicolas Richard, stagiaire au laboratoire TRACES (commission ÉcoTraces)
- Théo Ruffin pour les prises de vues par drone
- Benjamin Marquebielle, chargé de communication du laboratoire TRACES, pour la réalisation d'un épisode du podcast *Toi, tu creuses*, intitulé « Sondages à Belleperche »

SECTION 1

Données administratives, techniques et scientifiques

SECTION 1 - Données administratives, techniques et scientifiques

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation

Région

Occitanie

Département

Tarn-et-Garonne (82)

Commune

Cordes-Tolosannes

Code INSEE

82045

Adresse ou lieu-dit

« **Abbaye de Belleperche** »

Intitulé de l'opération

Abbaye de Belleperche – SD 2023

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (système de projection Lambert RGF93 CC44)

x = 1549,699 km

y = 3201,057 km

z (moyen) = 87,10 m

Références cadastrales

Commune

Cordes-Tolosannes

Année

1999

Section(s)

ZB

Parcelle(s)

0053 et 0054

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Classement MH de la parcelle 0053 en date du 29/05/2001

Propriétaire du terrain

Conseil départemental du Tarn-et-Garonne

Références de l'opération

Code de l'opération

1412098

Numéro de l'arrêté portant autorisation de sondage

76-2023-0273

En date du

22/03/2023

Responsable scientifique de l'opération

Patrice GEORGES-ZIMMERMANN, Inrap

Organismes de rattachement

Inrap Midi-Méditerranée

UMR 5608 TRACES (UT2J)

GRSF (Université du Québec à Trois-Rivières ; Canada)

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation

Période comprise entre le 1/06/2023 et le 16/06/2023

Fouille

Du 19/06/2023 au 23/06/2023

Post-fouille

Période comprise entre le 1/07/2023 et le 1/12/2023

Surfaces

Surface sondée

48,17 m²

Sondage n° 1

14,22 m²

Sondage n° 2

33,95 m²

Information sur la composition du rapport

Nombre de volume

1

Nombre de figures

40

Nombre de tableaux

5

Nombre de page

83

MOTS CLÉS DES THÉSARUS

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	Inférieur
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	Ancien
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)
<input type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)

<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public	<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input checked="" type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Atelier
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment	<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Structure	<input type="checkbox"/>	Autre
<input type="checkbox"/>	Voirie		
<input type="checkbox"/>	Hydraulique		
<input type="checkbox"/>	Habitat rural		
<input type="checkbox"/>	Villa		
<input type="checkbox"/>	Bâtiment		
<input type="checkbox"/>	Structure agraire		
<input type="checkbox"/>	Urbanisme		
<input type="checkbox"/>	Maison		
<input type="checkbox"/>	Structure		
<input type="checkbox"/>	Foyer		
<input type="checkbox"/>	Fosse		
<input checked="" type="checkbox"/>	Sépulture		
<input type="checkbox"/>	Grotte		
<input type="checkbox"/>	Abri		
<input type="checkbox"/>	Mégalithe		

<input type="checkbox"/>	Mobilier
<input type="checkbox"/>	Industrie
<input type="checkbox"/>	Industrie
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes
<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input type="checkbox"/>	Objet
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input checked="" type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre

<input type="checkbox"/>	Études annexes
<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input checked="" type="checkbox"/>	Anthropologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. de
<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

INTERVENANTS

INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans l'opération
Didier Delhoume, Sra Occitanie (Toulouse)	Conservateur régional de l'archéologie	Autorisation de sondage
Zénaïde Leucat, Sra Occitanie (Toulouse)	Agent en charge du dossier	Contrôle scientifique
Patrice Georges-Zimmermann, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans l'opération
Béatrice Pic, Sra Occitanie (Toulouse)	Coordination budgétaire et financière	Suivi budgétaire de l'opération
Pauline Ramis, Grottes&Archéologies	Responsable Grottes&Archéologies	Suivi budgétaire de l'opération

ÉQUIPE DE FOUILLE (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Loïc Bats, étudiant à l'UT2J	Étudiant en formation (tâches de technicien)	Fouille et nettoyage des sondages 1 et 2 (dont sépulture) ; lavage et conditionnement du mobilier
Sidonie Bochaton, TRACES et UT2J	Co-responsable des recherches archéologiques	Co-responsable scientifique ; fouille et enregistrement du sondage 1 et logistique
Lucie Buffaral-Daunes, étudiante à l'UT2J	Étudiante en formation (tâches de technicienne)	Fouille et nettoyage du sondage 2
Axel Daussy, Inrap	Topographe	Relevés topographiques (plans)
Patrice Georges-Zimmermann, TRACES	Responsable des recherches archéologiques	Responsable scientifique ; décapage, enregistrement du sondage 2 et logistique
Théo Ruffin, indépendant	Pilote de drone	Photographies aériennes
Marie-Claire Perrin, Inrap	Dessinatrice	Dao sondages n° 2

AUTRES INTERVENANTS (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Benjamin TRACES	Marquebielle, Chargé de communication à	Opération de communication
Nicolas Richard, TRACES	stagiaire à ÉcoTraces, laboratoire TRACES	Étude bilan carbone de l'opération

ÉQUIPE DE POST-FOUILLE

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sidonie Bochaton, TRACES et UT2J	Co-responsable des recherches archéologiques	Rédaction générale et des données du sondage 1
Lucie Buffaral-Daunes, étudiante à l'UT2J	Étudiante en formation (tâches de technicienne)	Étude du squelette (identification paléobiologique)
Didier Caihol, Inrap	Géomorphologue	Approche géomorphologique
Axel Daussy, Inrap	Topographe	Restitution des données topographiques (plans)
Jean-Michel Garric, CD 82	Conservateur du musée de Belleperche	Historique des lieux
Patrice Georges-Zimmermann, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Rédaction générale et des données du sondage 2

Notice scientifique

L'ancienne abbaye cistercienne de Belleperche se trouve dans la commune de Cordes-Tolosannes, le département Tarn-et-Garonne et la région Occitanie. Située à vingt-trois kilomètres à l'ouest de Montauban, elle est aujourd'hui une propriété départementale qui accueille le musée des arts de la table. Si le site a bénéficié d'une étude d'histoire de l'art réalisée par Jean-Michel Garric dans le cadre d'un doctorat et publiée en 2003, les recherches archéologiques sont restées modestes, cantonnées à des suivis de travaux récents. De plus vastes et plus anciennes explorations menées hors du cadre légal ont toutefois concerné la parcelle où se trouvait l'église abbatiale et le cloître. En 2022, un projet d'étude archéologique a été initié par Patrice Georges-Zimmermann en collaboration avec Jean-Michel Garric. Dans ce cadre, une microtopographie des lieux a été réalisée et une prospection géophysique a été menée par une équipe du laboratoire TRACES composée de Carine Calastrence, Laurent Girousse et Nicolas Poirier. Elle a révélé le tracé des murs et des supports des voûtes de l'église démolie dans la première moitié du XIX^e siècle, à l'exception du mur gouttereau nord contre lequel s'appuie le cloître médiéval.

Afin de documenter encore plus l'église aujourd'hui disparue, deux sondages ont été implantés en 2023 sur deux parcelles de l'ancienne abbatale. Le premier, accolé au mur gouttereau nord, a été ouvert dans l'emprise de l'ancien bas-côté et à l'emplacement d'un des supports de ses voûtes dont l'arrachement était visible en surface. Une colonne engagée a bien été découverte, de même que les vestiges de trois niveaux de sol, dont l'un orné des carreaux de pavement déjà bien connus pour avoir été découverts ponctuellement au XX^e siècle, ainsi qu'à Grandselve. Le second sondage, situé à l'emplacement supposé du chevet plat de l'église, a en revanche révélé que les murs de l'édifice avaient été entièrement récupérés, fondations comprises. Il n'en reste que les tranchées de récupération comblées. Ce qui permet cependant de préciser sa localisation. Une sépulture en partie perturbée a toutefois été fouillée à proximité de cette tranchée, ainsi qu'un dallage partiellement dégagé, témoin d'un bâtiment accolé à l'église au XIX^e siècle.

L'état de conservation du mur gouttereau nord de l'église nous pousse à demander à poursuivre les recherches vers le cloître, en travaillant notamment sur son articulation avec l'église.

État du site

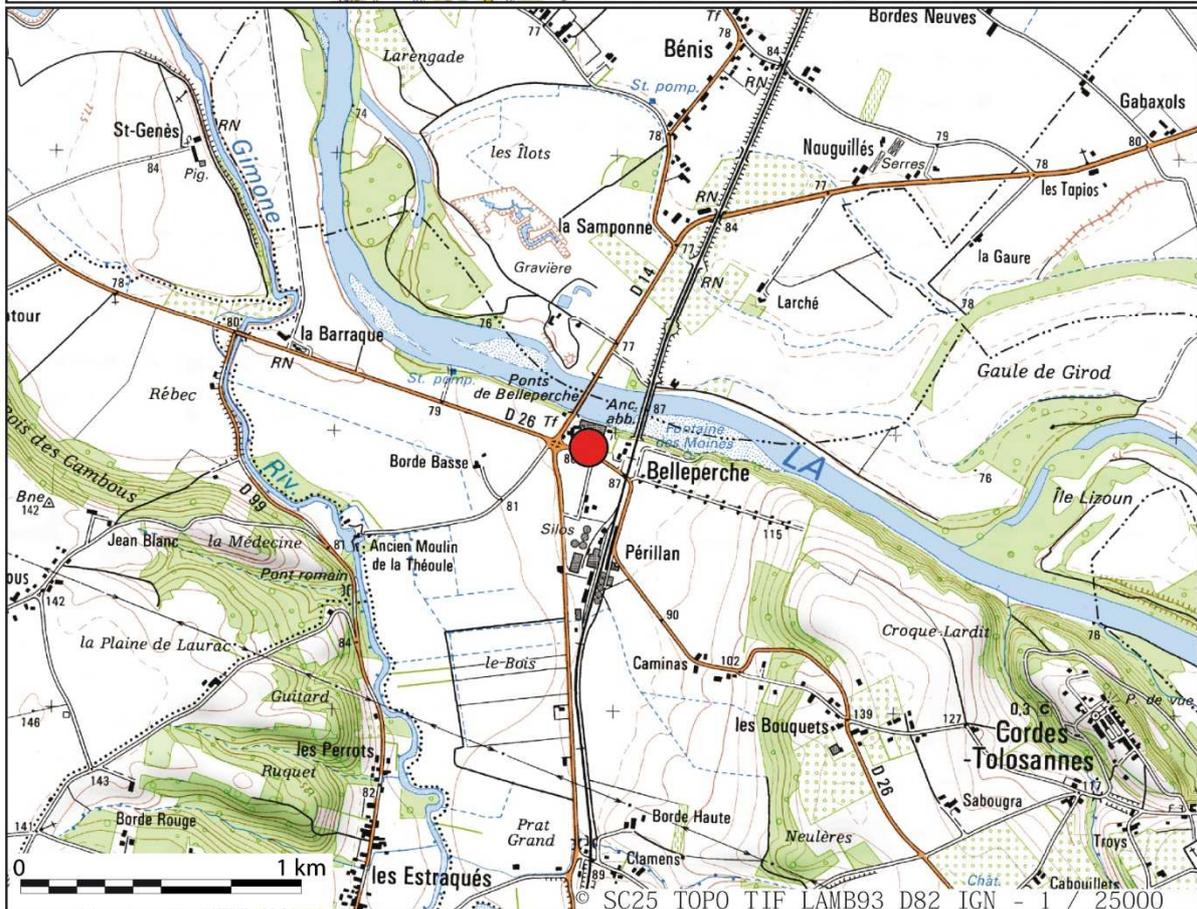
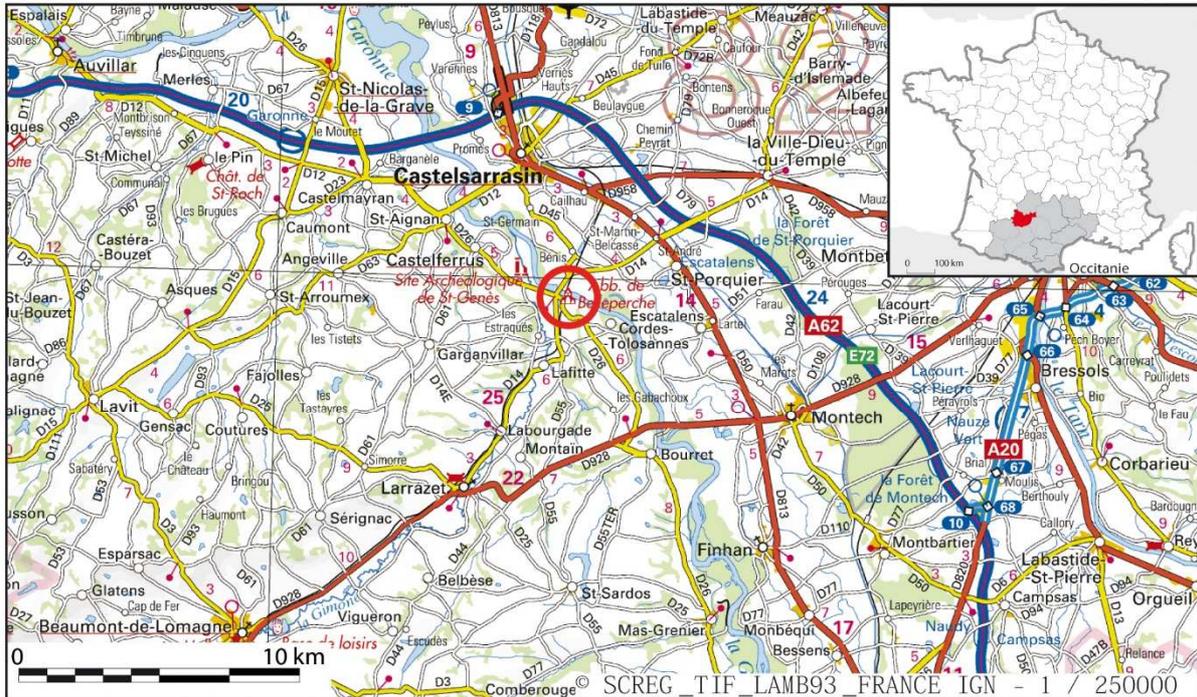
Les deux sondages ont été rebouchés mais le plus proprement possible à l'issue de nos investigations, en respectant l'ordre initial des terres et en tenant compte des modalités de foisonnement.

Tableau récapitulatif des résultats

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Moyen Âge	Murs, sols, décoration	TCA	Église abbatale
Période moderne	Sépulture	Squelette, chapelet	Zone funéraire
Période moderne	Tranchée	Tessons, TCA	Récupération des murs de l'église

Coordonnées générales :
Lieu-dit : Belleperche
Cordes-Tolosannes (82)

Système Lambert : RGF93 CC44
x = 1549,699 km
y = 3201,057 km
z = 87,10 m





**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 76-2023-0273 Du 22/03/23
portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 30 janvier 2023 portant délégation de signature à M. Roussel, directeur régional des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté modificatif du 31 janvier 2023 portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles ;

Vu l'avis de la CTRA Sud-Ouest, en date du 21 juillet 2022, session de janvier 2022 ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762023000034, de demande d'opération archéologique arrivé le 21 décembre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur PATRICE GEORGES-ZIMMERMAN est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage du 17 juin au 17 juillet 2023, sise en :

RÉGION : OCCITANIE
DEPARTEMENT : TARN-ET-GARONNE
COMMUNE : CORDES-TOLOSANNES

Intitulé de l'opération : Abbaye de Belleperche - SD 2023.
Programme de recherche : Axe 7. Phénomènes funéraires depuis l'Antiquité : origine, évolution, fonctions.
Code de l'opération : **1412098**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel

archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - Mouvements et prélèvements sur les objets

Pendant la durée d'étude du mobilier archéologique (maximum 5 ans) l'État est responsable de la sécurité des biens et de la réalisation des opérations d'étude scientifique nécessaires dans l'intérêt public de la recherche archéologique. Ainsi, tout mouvement des collections à des fins d'étude, d'expertise ou d'analyse, doit faire l'objet d'un accord préalable du Conservateur régional de l'archéologie. La demande à lui adresser à l'adresse doit être accompagnée d'un inventaire des pièces concernées par ce déplacement et indiquer la durée du mouvement.

Par ailleurs, si ce transfert temporaire pour étude ou analyse induit une sortie du mobilier hors du territoire national, le responsable de l'opération doit adresser une demande spécifique d'autorisation au Conservateur régional de l'archéologie (à l'adresse sra.drac.occitanie@culture.gouv.fr, formulaire [Cerfa n°02-0083](#), <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083>,).

Toute analyse impliquant la destruction partielle ou complète de restes humains ou animaux (prélèvement, forage, découpe) ou leur irradiation devra impérativement faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation spécifique au Conservateur régional de l'archéologie.

Article 6 - prescriptions particulières

Les sondages devront être ouverts, fouillés et rebouchés successivement. Par ailleurs, dans un souci de conservation et pour garantir l'intégrité de vestiges susceptibles d'être fouillés plus largement dans un second temps, les structures rencontrées ne seront pas démontées à ce stade (pas de démontage de sols ou de maçonneries).

Article 7 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur PATRICE GEORGES-ZIMMERMAN.

Fait à Toulouse, le 22/03/23

Pour le Préfet de la région Occitanie,
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le conservateur régional de l'archéologie



Didier DELHOUME

SECTION 2

Résultats

1. ÉTAT DES CONNAISSANCES AVANT L'OPÉRATION¹

1.1. Présentation géo(morpho)logique (Didier Cailhol)

L'abbaye de Belleperche est un ancien monastère cistercien, situé à Cordes-Tolosannes, dans le département de Tarn-et-Garonne (fig. 1, fig. 2 et fig. 3). Cette commune se trouve à l'extrémité nord de l'arc garonnais, un peu en amont de la confluence entre la Garonne, le Tarn et l'Aveyron, dans cet ensemble de vallées, coteaux, collines et vallons de relief modeste qui forme l'éventail gascon. Plus à l'est, entre la vallée du Tarn et celle de la Garonne, s'étend le large plateau de Laville-Dieu, issu de la basse terrasse de ce système fluvial et qui a été préservée par le déplacement vers l'aval de la confluence de la Garonne et du Tarn.

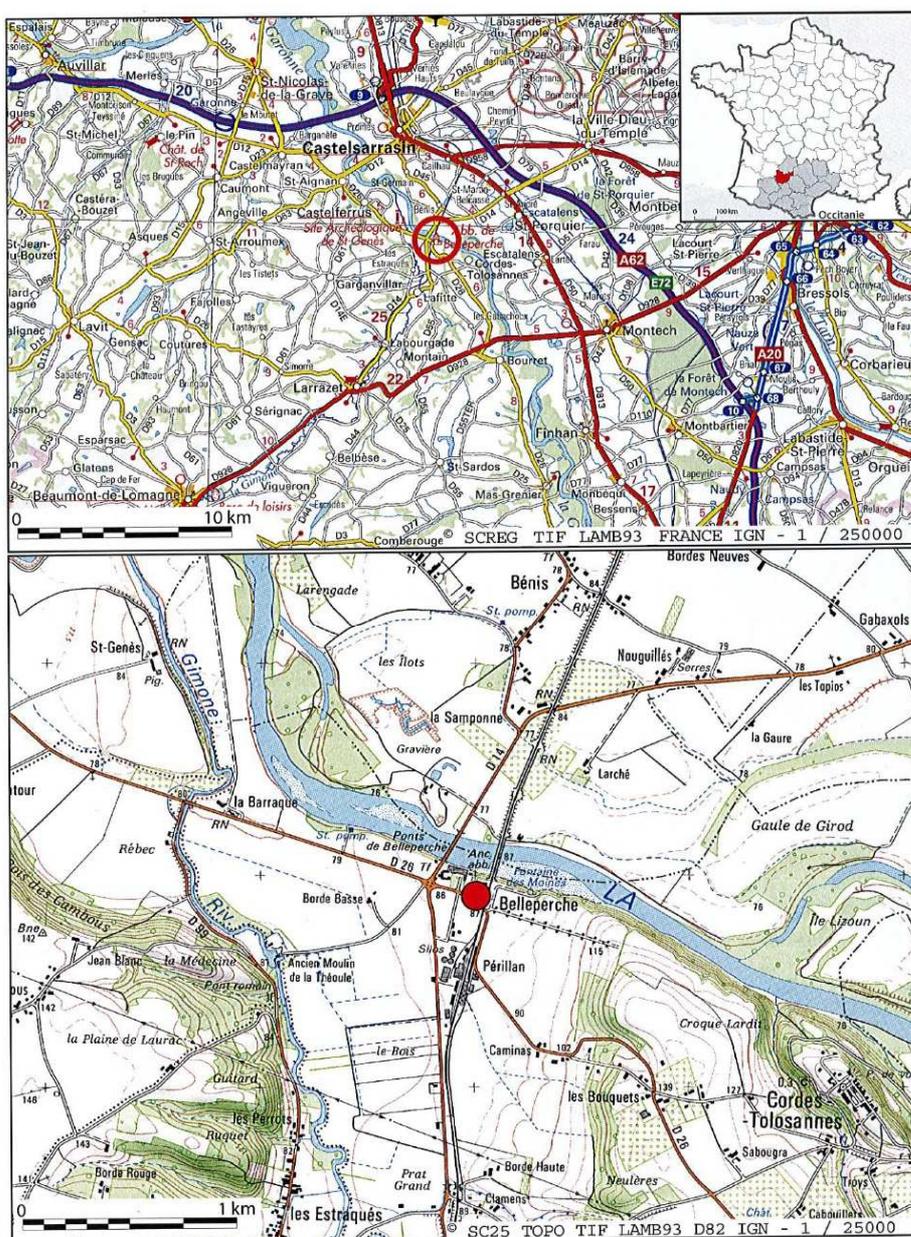


fig. 1 : localisation de la zone concernée sur les cartes Ign 1/25K (en haut) et 1/250K (en bas). © A. Daussy, Inrap.

¹ Les parties 1.1 et 1.2 sont le travail de D. Cailhol (Inrap) dans le cadre de l'opération de diagnostic menée dans l'enceinte de l'abbaye de Belleperche en 2019 (cf. *infra*) (Paya 2019).



fig. 2 : abbaye de Belleperche. Vue aérienne. © J.-M. Garric.



fig. 3 : abbaye de Belleperche. Vue aérienne. © IGN.

Dans la bordure de la Garonne, les paysages sont scandés par les niveaux de terrasses des alluvions issues de l'évolution du fleuve depuis le Pléistocène (**fig. 4**). Le site de Belleperche se trouve au débouché de la vallée de la Gimone, en bordure de la rive gauche de la Garonne.

La Gimone s'est installée dans les coteaux de la Lomagne en incisant les structures molassiques et les colluvions associées. L'évolution de son cours au fur et à mesure des évolutions environnementales et du fonctionnement hydrologique de la Garonne a complètement modifié les morphologies et les paysages sur le secteur de Belleperche, Borde-Basse et Périllan. Les paysages sont actuellement ouverts avec de grands espaces dédiés à la culture céréalière principalement.

L'abbaye de Belleperche est située en contrebas, au nord-ouest de l'agglomération. Les constructions ont été installées sur la rive gauche de la Garonne, à proximité immédiate du cours d'eau, une dizaine de mètres au-dessus de son lit.

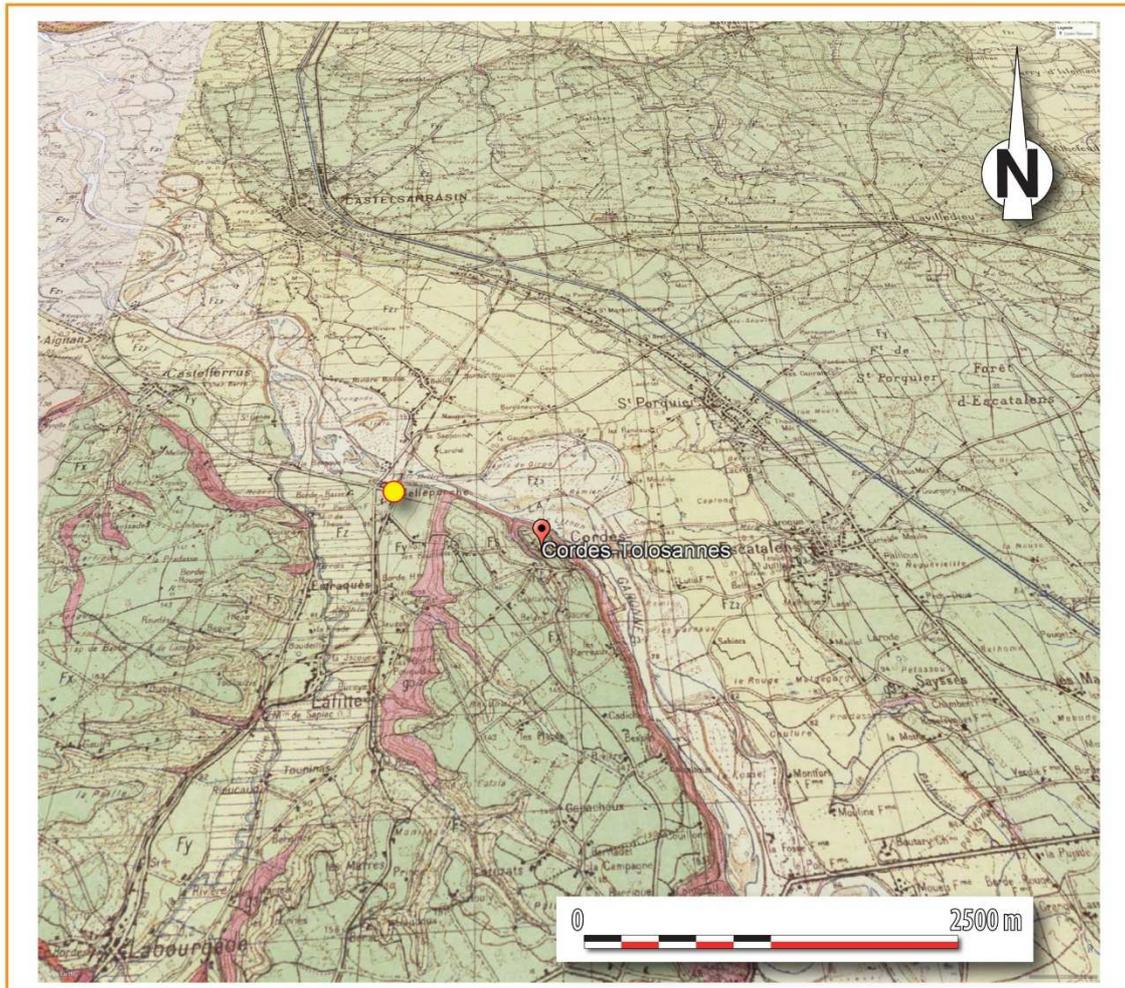


fig. 4 : extrait de la carte géologique à la confluence entre la Garonne et le Tarn.
Source InfoTerre. © BRGM. DAO D. Caihol, Inrap.

Cette partie de la Lomagne est constituée par les assises du complexe des molasses de l'Aquitainien et du Stampien. Elles ont été érodées puis entaillées par les évolutions du système hydrographique de la Garonne et de ses tributaires au cours du Pléistocène. Il s'agit essentiellement de niveaux calcaires et marneux (Astre, 1980).

Sur les surfaces les plus hautes autour de Garganvillar se retrouvent les alluvions des terrasses supérieures de la Garonne (Figure 2), il s'agit d'un matériel très altéré qui se développe par de longues lanières en direction de la Garonne (Hubschman, 1975). La terrasse moyenne (notée Fx) est installée à partir des altitudes 145 m NGF. Elle se développe au sud de Cordes-Tolosannes jusqu'à la Garonne (**fig. 5**).

La terrasse inférieure (notée Fy) se développe de part et d'autre de la Garonne et constitue la plus grande partie des surfaces du plateau de Lavilledieu.

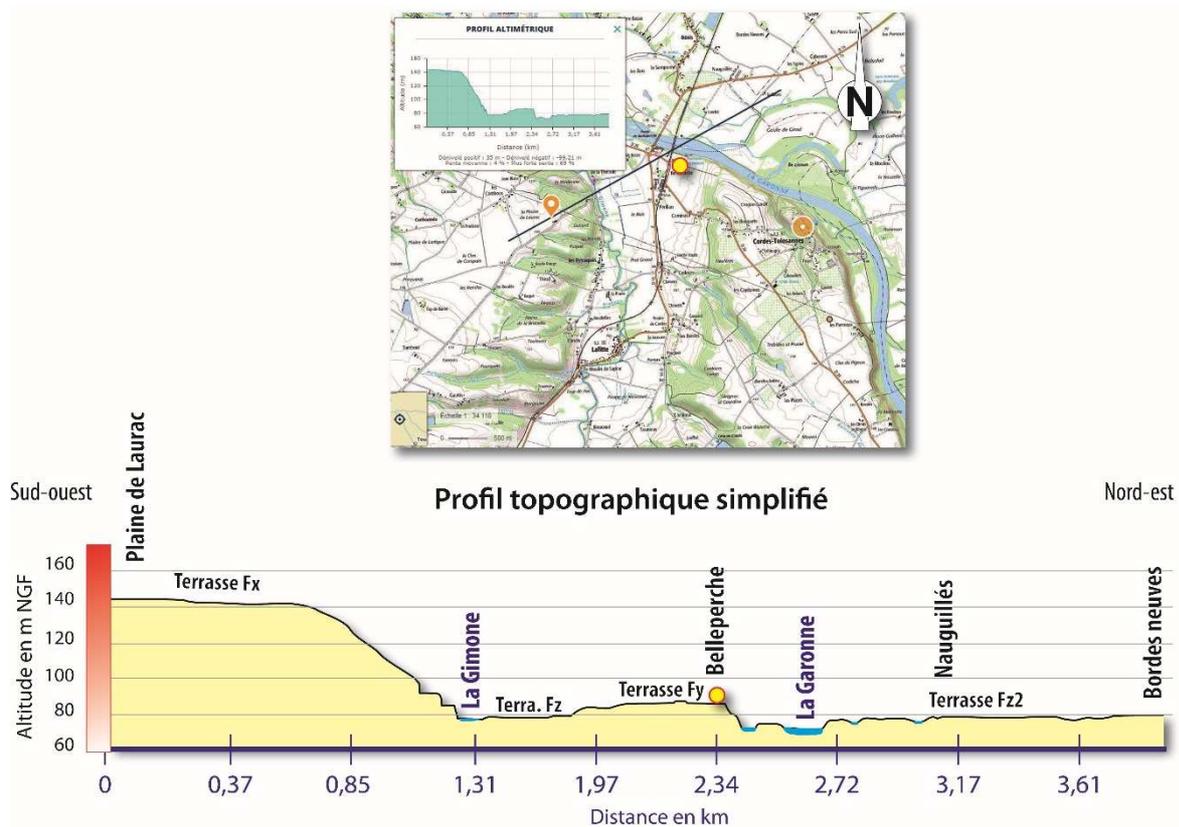


fig. 5 : profil topographique simplifié depuis la plaine de Laurac à Bordes neuves.
Source Géoportail. © Ign. DAO D. Caihol, Inrap.

Au niveau du cours de la Garonne, il est distingué les niveaux de terrasse récente des basses plaines (notée Fz2). Au niveau de Belleperche, le long de la voie ferrée, ce niveau à une largeur de 3,2 km. L'incision de ces niveaux par la Garonne, installe dans le lit majeur des dépôts d'alluvions qui évoluent de manière conséquente jusqu'actuellement (Figure 3).

Le système hydrologique de la Gimone vient entailler les alluvions de la Garonne. Au fur et à mesure de son évolution, elle a installé un système d'alluvions à dominante silteuse, en lien avec le bassin d'alimentation du cours d'eau.

Les versants des vallons sont recouverts de solifluxions et de colluvions issues des bordures molassiques et des terrasses supérieures.

Au bas de ces versants, les sols sont constitués d'alluvions et de colluvions avec des sols bruns peu évolués, dont la granulométrie reflète la composition de la molasse environnante. Cela constitue les terrains de surface aux alentours de l'abbaye de Belleperche.

1.2. Contexte historique (*J.-M. Garric*)

À vingt-trois kilomètres à l'ouest de Montauban et cinquante-cinq au nord de Toulouse, l'ancienne abbaye cistercienne est implantée sur le bord méridional de la terrasse alluviale de la Garonne. Belleperche se trouve donc sur la rive gasconne, face à la rive languedocienne, à une quinzaine de kilomètres en amont du confluent de la Garonne et du Tarn (cf. *supra*), dans un secteur faisant partie de ce que l'on désigne sous le nom de « Lomagne ».

Le « pays de Lomagne » tarn-et-garonnais, composé de l'est lomagnol et de la pointe septentrionale de la Gascogne toulousaine, fut durant des siècles une zone de passage plus que d'installation pérenne de peuplements, le point de croisement de voies terrestres, chemins empruntés depuis la protohistoire ou itinéraires plus récents et reliant entre elles les vieilles cités du Sud-Ouest, Toulouse, Agen, Auch, Lectoure, Eauze, mais aussi les Pyrénées au fleuve en empruntant de préférence les crêtes, parfois les vallées. Quant au tracé de la Lomagne politique, il a fortement varié. Le ruisseau de la Sère formait dans l'Antiquité la limite entre la cité/territoire (*civitas*) des Volques romanisés habitant le Toulousain, intégrés à la *Provincia* narbonnaise, et celle des Lactorates dans l'actuel Lectourois. Cette séparation fondée en partie sur le modeste cours d'eau a persisté au travers des modifications et des découpages institutionnels jusqu'à la Révolution. La plus durable et la plus importante furent la distinction entre comté de Toulouse à l'est de la Sère et duché de Gascogne à l'ouest. Au contact entre les deux ressorts, apparut, côté ducal, une vicomté dite « de Lomagne », vers la fin du X^e siècle. Le nom « Lomagne » fut employé, par extension et sans doute par commodité, mais avant tout en raison de la dilatation de l'influence vicomtale au XI^e siècle, pour désigner le secteur situé à l'est de la Sère, qui relevait toutefois du comte de Toulouse et non du vicomte de Lomagne. La zone géographique peu à peu uniformisée sous ce nom de Lomagne se composait alors de deux parties au statut bien distinct : l'une, de l'Arrats à la Sère, formait la partie orientale de la vicomté mouvante du duché de Gascogne, centrée sur le pays lectourois, tandis que l'autre formait la frange nord-ouest du Toulousain, de forme vaguement triangulaire entre la Sère, la Garonne et le Lambon.

Vers 1130-1140, la famille d'Argombat, lignage de chevaliers de Gascogne toulousaine établi au nord de l'actuelle commune de Beaumont-de-Lomagne, fonde un petit établissement monastique privé sur un coteau au-dessus de la vallée de la Gimone, en plein cœur de son patrimoine foncier. Elle en garde la maîtrise et la gestion, selon les pratiques socioreligieuses en vigueur depuis l'époque carolingienne. Quelques moines, dont le statut n'est pas connu, y résident dans un environnement boisé et veillent sur la tombe du fondateur.

En 1143, ce monastère est affilié à l'ordre cistercien par l'intermédiaire de Clairvaux. Belleperche en devient la quarante-deuxième fille. L'événement s'explique en fonction de la conjoncture de l'époque. Les Argombat, alliés à d'autres familles locales, entendent vraisemblablement réagir face aux grandes abbayes régionales, de plus en plus offensives, en fondant un monastère dont ils conserveraient le contrôle afin de tirer bénéfice de ses activités agricoles et commerciales. Il est également possible, au vu de la date d'affiliation et des réseaux aristocratiques actifs dans les environs, qu'un lien ait existé entre cet événement et les affrontements qui opposaient le comte de Toulouse aux Trencavel.

Conséquence probable de la visite d'un inspecteur venu de Clairvaux, le monastère est transféré sur son emplacement actuel, une seigneurie allodiale de quatre cents hectares au bout de la vallée de la Gimone. Les Argombat en demeurent propriétaires jusqu'en 1166, afin de conserver leur *dominatio* sur le monastère.

Belleperche édifie son patrimoine temporel sur toute la seconde moitié du XII^e siècle. Elle fonde huit vastes fermes monastiques, les granges, dont certaines dépassent les deux mille hectares. Elle contribue à la mise en valeur des terres, façonne les paysages et son commerce prend principalement la direction de Bordeaux. Privilégiant l'élevage des bovins, des chevaux et des mulets, elle contribue à propager le vignoble en Lomagne, notamment autour de Donzac.

Aux XIII^e et XIV^e siècles, elle fait partie des quatre plus riches monastères cisterciens du sud de la France, à égalité de fortune avec Fontfroide (Aude). Son prestige est considérable, elle traite avec les grandes familles de la région et œuvre avec l'abbaye de Grandselve à laquelle elle donne en outre l'un de ses plus grands abbés, Bertrand de Jaufre. Le sommet de la gestion foncière se situe entre 1253 et 1283, avec la « création » de neuf bastides dont six existent encore : Garganvillar, Angeville, Donzac, Cordes-Tolosannes, Montain, Larrazet, Pomaret, Saint-Michel de Lastours et Monbrison.

Pendant la croisade contre les Albigeois, Belleperche se tient sur la réserve. Quelques indices font envisager une neutralité bienveillante envers Raimond VI, récompensée par sa protection et illustrée par des paroles de l'abbé favorables à son égard, peu après la mort de Simon de Montfort.

L'apogée est marqué par l'abbatit de Guihem Jaufre, originaire du Périgord, qui se met au service des rois Philippe III et Philippe IV. Ce dernier le fait désigner à l'évêché de Bazas, en 1294.

Au début du XIV^e siècle, Belleperche devient l'unique établissement monastique du diocèse de Montauban, créé en 1317 par le pape Jean XXII. Cette position en fait un élément essentiel de l'administration diocésaine.

Pendant la guerre de Cent Ans qui voit son effectif diminuer fortement, l'abbaye conserve sa réputation. Le pape choisit l'un des moines pour devenir abbé de Cadouin, importante abbaye du Périgord, ruinée par les événements. Belleperche semble avoir vécu ses heures les plus difficiles entre 1360 et 1380 tout d'abord, puis entre 1403 et 1420.

La mise en commende intervient dès 1454, et génère, comme partout, des effets négatifs, mais le très long abbatit de Jean de Cardaillac (1485-1543) permet de rétablir la situation morale et matérielle.

Les signes précurseurs des guerres de Religion apparaissent en 1561. L'abbé Georges d'Armagnac, cardinal-évêque de Rodez puis archevêque de Toulouse, est en tête de la lutte contre le protestantisme. Pour célébrer la fin de la première guerre en 1563, il fait bâtir une grande résidence, démolie par les moines au début du XVII^e siècle.

En octobre 1572, l'abbaye est prise puis occupée durant deux mois. Cela permet aux protestants d'utiliser le bac sur la Garonne et d'empêcher le ravitaillement de Toulouse. Vers Noël, afin de libérer le passage sur le fleuve, l'armée royale stationnée en Agenais attaque Belleperche, abandonnée par ses occupants qui l'incendient en partie.

À partir de 1598, l'effectif est fixé à une trentaine de moines, ce qui en fait l'une des abbayes les plus peuplées du Midi. Au XVIII^e, la communauté modifie le monastère en l'adaptant aux nécessités modernes, et développe la fonction hôtelière.

Les moines quittent les lieux en février 1791, puis l'abbaye devenue bien national est vendue au mois de mai. Commence alors la seconde existence de Belleperche comme propriété privée, entre résidence et exploitation agricole, jusqu'aux acquisitions du Département de Tarn-et-Garonne en 1983 et 1998.

1.3. Importance historique du site (J.-M. Garric, avec la collaboration de P. Georges-Zimmermann et S. Bochaton)

En dépit de graves mutilations survenues pour l'essentiel au XIX^e siècle, l'ampleur architecturale de Belleperche rappelle son ancienne puissance économique et politique, son rôle dans l'essor et la vie quotidienne du secteur dans lequel elle a développé ses activités, et son rayonnement régional (**tabl. 1**).

IDENTIFICATION	ÉTAT DE CONSERVATION
Église abbatiale	Majoritairement disparue
Cloître	Partiellement conservé
Aile occidentale	Conservée
Réfectoire et communs	Partiellement conservés
Cour intérieure	Conservée
Aile nord	Conservée (musée)
Aile orientale	Disparue
Aile « des jardiniers »	Conservée (bureaux)
Maison abbatiale	Disparue
Porterie	Disparue
Cimetière	Conservé

tabl. 1 : les bâtiments de l'ancienne abbaye de Belleperche. S. Bochaton.

Dans son état actuel, Belleperche est un édifice des XVII^e et XVIII^e siècles inséré dans les murs du XIII^e, et amoindri par la démolition d'éléments majeurs à partir de 1794 et jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Le premier ensemble abbatial construit au XII^e siècle n'a pas laissé de traces actuellement visibles. Après 1229, les moines ont fait agrandir le monastère, ce qui a entraîné sa reconstruction sur des dimensions plus vastes. La nouvelle abbaye s'appuie, côté Garonne, sur des murs de soutènement longs de 90 m et hauts de 11 m, investissement financier qui laisse deviner la richesse de la maison à cette date.

Vers 1300, Belleperche était l'une des deux plus vastes abbayes du Midi toulousain. L'église d'au moins 75 m de long et 20 de large dans la nef, en croix latine, couvrait une surface supérieure à celle des jacobins de Toulouse. Le clocher était une reprise directe de celui de Saint-Sernin dans son état roman, l'une des deux premières interprétations de ce modèle. Vers 1290, le sol de la nef fut recouvert d'un pavement d'environ 100 000 carreaux, dont un grand nombre bicolore et quelques pièces de faïence, réalisé par un atelier qui travailla d'abord à Bordeaux et à Grandselve puis à Moissac, Toulouse, Albi et Lagrasse.

Avec une superficie de 1778 m², le cloître dépasse les dimensions moyennes des cloîtres méridionaux. L'aile des moines mesurait 63 m de long. Il en reste le « passage », salle voûtée d'ogives dans les années 1250. Le réfectoire en brique et pierre, vers 1290-1300, est construit sur les modèles d'Île-de-France, ce qui en fait le témoignage majeur d'une architecture élégante et raffinée, rare dans le Midi. Un second cloître desservait les annexes. Parmi ces dernières, l'infirmerie est le seul bâtiment en partie conservé, ce qui constitue une autre rareté.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, Belleperche demeure une maison cossue, parmi les plus fortunées : en 1766, la Commission des réguliers classe Belleperche au dix-huitième rang de

fortune parmi les quatre-vingt-douze filles de Clairvaux. La communauté ouvre son église et ses murs aux laïcs pour une vie civile intense, en même temps que s'y développe la « douceur de vivre » au travers d'une fonction hôtelière remarquable. Le goût naissant pour les voyages et la villégiature attire l'élite sociale, qui trouve ici un accueil de qualité dont témoignent les aménagements de l'hôtellerie, fréquentée par le maréchal-duc de Richelieu dans les années 1750. Réputée pour sa cuisine et pour son séjour agréable en bordure du fleuve, Belleperche étale de vastes jardins ornés de parterres et de volières au milieu d'un domaine divisé en quatre métairies très florissantes. Un trafic incessant longe les murs de l'abbaye. Son bac est, depuis le Moyen Âge, l'un des lieux de transit les plus fréquentés, puisque la route royale vers Auch prend naissance exactement devant le portail de l'abbaye.

Le corps de logis actuel fut construit sur les murs médiévaux de 1701 à environ 1750, puis réaménagé après 1761. Deux immenses galeries, archétypes de l'architecture monastique française contemporaine, parcourent le bâtiment d'est en ouest et du nord au sud. Au rez-de-chaussée se trouvent le nouveau réfectoire, les cuisines, deux escaliers d'honneur, la salle à manger et le salon de compagnie pour les hôtes, la plupart de ces espaces étant ornés de gypseries. À l'est se trouve le grenier de plus de 500 m², vaste salle à trois vaisseaux entièrement voûtée d'arêtes, bâtie entre 1730 et 1750 en réutilisant les murs sud, est et ouest de l'infirmerie du XIII^e siècle. L'étage regroupe les chambres d'hôtes et leur immense galerie de desserte, le salon et la salle à manger d'hiver, la chambre du prieur et celle, symbolique, de l'abbé, le couloir des cellules, ainsi que des zones remaniées au XIX^e siècle, dont l'appartement de M. Davach de Thèze, aménagé après octobre 1826.

Vendus au prix considérable de 132 000 livres en mai 1791, le monastère et ses domaines sont divisés en divers propriétaires, jusqu'à sept en même temps dans les années 1880-1900.

L'ensemble des bâtiments de l'abbaye est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques le 14 avril 1947. La partie centrale est classée le 12 juillet 1978 et la partie conventuelle le 18 avril 1988.

En 1983, le Conseil Général de Tarn-et-Garonne achète les deux tiers de l'édifice puis se lance en 1990 dans sa restauration. Le dernier tiers est acquis en 1997, et la maîtrise foncière du site est élargie à des petites propriétés voisines, sur lesquelles se localisent d'importants vestiges archéologiques.

Un arrêté de 2001 regroupe toutes les démarches de classement MH.

Une protection MH concerne sur le terrain concerné par la demande de sondages : classement du 29/05/2001 (zone en vert) (**fig. 6**).

1.4. Historique des recherches

Les documents en notre possession permettent de tracer les grandes lignes des recherches archéologiques menées dans l'abbaye de Belleperche depuis le XIX^e siècle. Les véritables fouilles archéologiques sont toutefois relativement récentes (**tabl. 2**).

En 1875, le chanoine Pottier entreprend le dégagement du carrelage de l'église.

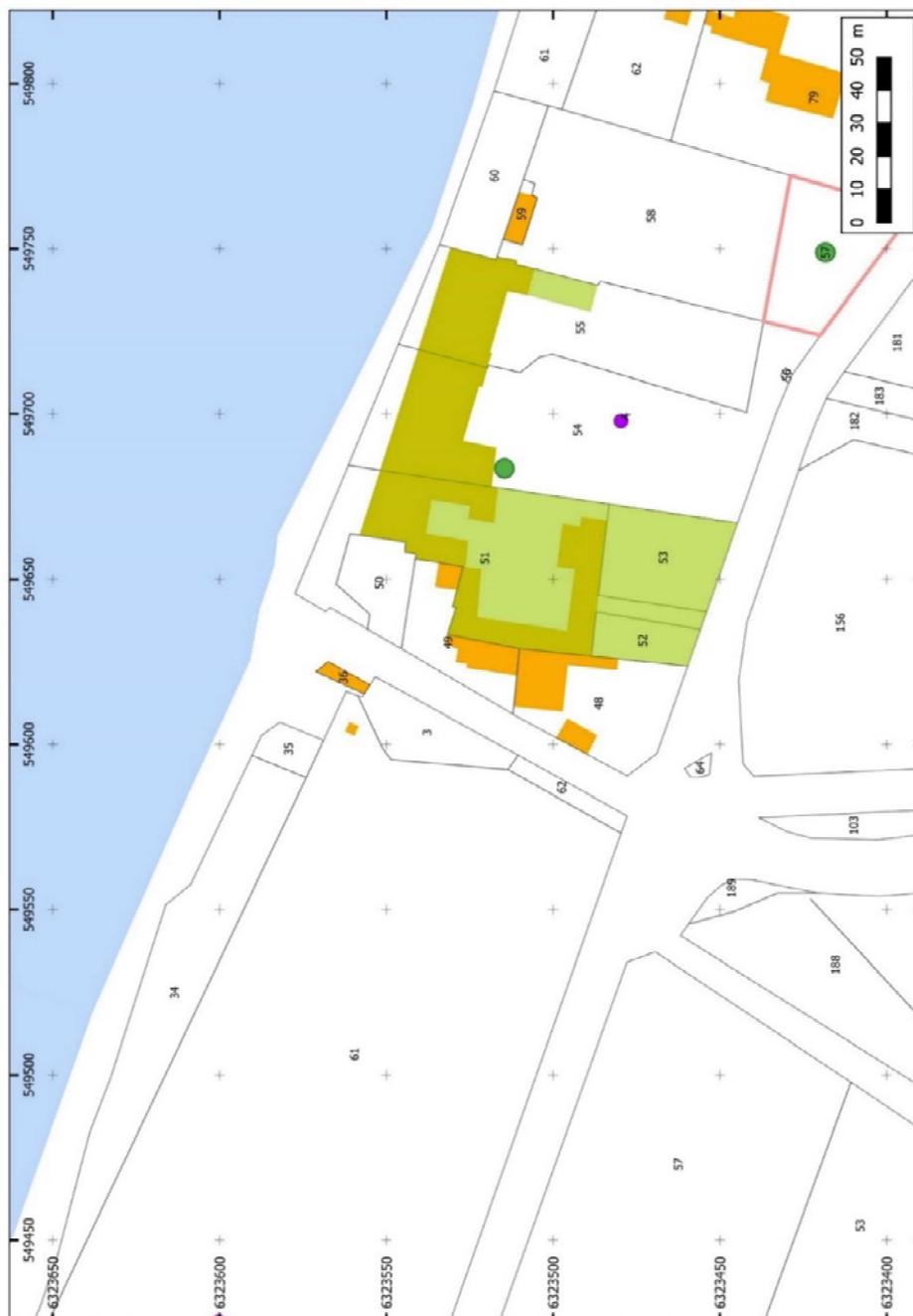


fig. 6 : emprise du classement.
Document ministère de la Culture.

En 1956, le chanoine Gayne intervient également sur ces carreaux en dehors de toute cadre archéologique.

Un sondage est par ailleurs exécuté en 1988, sans l’avis des autorités compétentes, par M. Lettelier, architecte des Bâtiments de France, dans la première travée du collatéral nord de l’église.

Dans les années 1990, l’association des « Amis de Belleperche » mène une série d’interventions ; leur inventaire précis est en cours, notamment à l’aide des documents photographiques.

Les principales opérations archéologiques peuvent donc être présentées de la manière suivante :

- **1991** : prospection électrique menée par G. Ducomet, J.-M. Garric et J. Martinet
- **1993** : intervention archéologique sur la partie nord du cloître menée par S. Campech (Hadès)
- **1999-2001** : interventions (« suivis ») archéologiques menées par C. Boccacino (Hadès) à la suite de travaux déjà engagés (mars 1999) et dans le cadre de la restauration de l'abbaye (octobre et novembre 1999 et février 2001)
- **2008** : prospection géophysique réalisée à l'initiative du CRP2A sur la parcelle ZB0156
- **2019** : diagnostic archéologique mené par l'Inrap sous la direction de Didier Paya sur la parcelle ZB0057. Cette année-là, du 21 au 23 janvier, deux sondages sont alors effectués au sud de l'abbaye, le long de la route départementale 26. Les découvertes et le contexte géomorphologique appréhendé dans ce secteur de l'abbaye sont de toute première importance au regard des découvertes faites au cours de nos recherches en 2023 (cf. *infra*).
- **2019** : diagnostic archéologique mené par l'Inrap sous la direction de Didier Paya sur la parcelle ZB0057. Cette année-là, du 21 au 23 janvier, deux sondages sont alors effectués au sud de l'abbaye, le long de la route départementale 26. Les découvertes et le contexte géomorphologique appréhendé dans ce secteur de l'abbaye sont de toute première importance au regard des découvertes faites au cours de nos recherches en 2023 (cf. *infra*).

En 2022, les premières investigations liées à nos recherches ont été effectuées (cf. *infra*).

INTERVENTION "AMATEURS"		
Date/époque	Secteur	Intervenants
1875	Abbatiale : dégagement du carrelage.	Chanoine Pottier
1956	Abbatiale : dégagement du carrelage.	Chanoine Gayne
1988	Abbatiale : sondage dans la première travée du collatéral nord.	Lettelier, ABF
Années 1990	Abbaye	Associations des amis de Belleperche
OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES		
Date/époque	Secteur	Intervenant
1991	Abbaye : prospection électrique	G. Ducomet, J.-M. Garric, J. Martinet
1993	Cloître : sondage	S. Campech (Hadès)
1999-2001	Abbaye : suivi archéologique	C. Boccacino (Hadès)
2008	Sud de l'abbaye, zone des fours : prospection géophysique	CRP2A
2019	Abbaye : diagnostic archéologique	D. Paya (Inrap)
2022	Abbatiale et cour : prospections géophysiques	N. Poirier, C. Calastrenc, L. Grousse (TRACES)
2023	Abbatiale : deux sondages	Patrice Georges-Zimmerman, S. Bochaton

tabl. 2 : tableau synoptique des interventions sur le site. S. Bochaton.

2. PROBLÉMATIQUE

2.1. Histoire architecturale de l'église abbatiale

Les recherches de Jean-Michel Garric, docteur en histoire de l'art de l'université Toulouse 2-Le Mirail et conservateur du musée de l'abbaye de Belleperche, permettent de connaître l'histoire architecturale de l'église dans les grandes lignes (Garric 1998) :

► **XII^e siècle** : la communauté monastique se fixe sur le site de Belleperche vers 1143-1144, et un premier établissement est édifié. La mention d'un acte signé « sur l'autel » de l'église en 1166 permet de connaître l'existence de ce premier édifice de culte, construit au cours de cette vingtaine d'années. La mention d'un « cellier » en 1187 atteste la construction d'un bâtiment dédié à la conservation des denrées, indépendant ou non du premier couvent. D'ailleurs, ce même document conserve le souvenir d'un certain Pierre, « *operarius* » de l'abbaye, c'est-à-dire maître d'œuvre, qui apparaît dans deux autres documents en 1182 (« *operarii conversii* ») et en 1190 (« *operarius conversus* »). Pierre semble être un personnage important : il est convers de l'abbaye, et sans doute en charge des travaux pendant la décennie 1180. Ce dernier quart du XII^e siècle est par ailleurs une période faste pour l'abbaye, qui s'enrichit considérablement à mesure qu'elle obtient ou acquiert de nouvelles propriétés. Les liquidités engrangées permettent de préparer le chantier de la reconstruction de l'église abbatiale.

De la première abbaye construite au XII^e siècle, il ne reste aucune construction visible.

► **XIII^e siècle** : ce chantier de l'église abbatiale est borné par deux dates. La première, 1249, se trouve dans le testament du comte de Toulouse Raymond VII, qui prévoyait de léguer 100 marcs d'or pour les financer les travaux de l'église de Belleperche. La seconde, le 7 mai 1263, révèle que le chantier touche bientôt à sa fin, car la date de sa dédicace approche. La construction d'une église de type bernardin en pierre prenant habituellement entre vingt et vingt-cinq ans, on peut aisément situer le début de ce chantier au cours de la décennie 1240, voire avant ; la mention d'un don de cire à l'abbaye en 1245 signale peut-être la fin des travaux du chevet et du transept. La présence de plusieurs maîtres d'œuvre est attestée parmi la communauté monastique de Belleperche jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Peut-être ont-ils supervisé la reconstruction du couvent. La pose des carreaux de pavement est estimée à 1290 par des comparaisons régionales. On évoque à ce sujet un très important pavement composé d'environ cent mille carreaux de terre cuite, portant des dizaines de motifs différents. On sait par ailleurs qu'une statue de la Vierge était en cours de sculpture pour Belleperche en 1299.

Dans la région toulousaine, entre 1200 et 1250, les seuls projets architecturaux de grande envergure sont ceux de la cathédrale saint Étienne de Toulouse, de l'abbaye de Grandselve, et de Belleperche, trois chantiers symbolisant la puissance de l'Église au sortir de la croisade, soutenus par des trésoreries considérables.

► **XIV^e siècle** : la situation économique de l'Occitanie, marquée par des famines dans le premier tiers du siècle, puis par la peste noire, est moins bonne qu'au siècle précédent. On note toutefois la présence de maîtres d'œuvre au sein de la communauté monastique.

► **1572** : retrait des protestants et destructions importantes, notamment au niveau de l'église et du cloître.

► **1796-1798** : début de la destruction de l'église².

² Le petit cloître et le château Renaissance ont pour leur part été démolis au début du XVII^e siècle.

De l'église abbatiale, progressivement démolie de 1799 à 1840, il demeure un pan de mur du collatéral nord, commun au cloître (**fig. 7**). Entreprise vers 1230, elle a eu pour modèle l'église de Grandselve. Si ces églises se différenciaient par les dimensions (100 m de long à Grandselve, environ 75 m estimés à Belleperche pour 20 m de large d'après les textes), l'une et l'autre ont été les plus grands sanctuaires bâtis dans la région, hors de Toulouse. L'église de Belleperche possédait un plan en croix latine, un chevet à mur plat, un transept saillant garni de chapelles, une nef à trois vaisseaux. Ces éléments la situent dans la tradition architecturale cistercienne. Elle se présente comme un édifice de briques, type de matériau qui renforçait son allure sévère en imposant les règles de son art. La pierre locale, un calcaire de mauvaise qualité, était toutefois employé pour les bases (cf. *infra*), socles, chapiteaux, clefs de voûte, retombées d'ogives et quelques colonnes engagées.

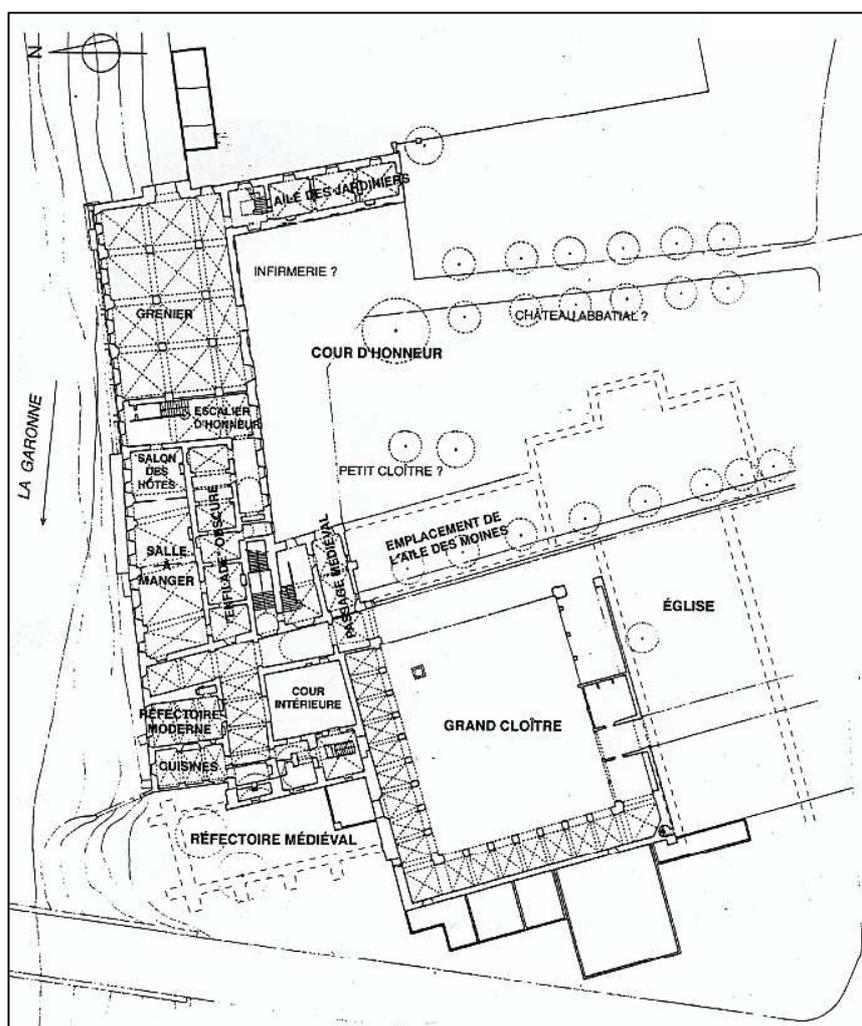


fig. 7 : emplacement supposé de l'église, d'après J.-M. Garric.

Belleperche possédait par ailleurs un clocher-tour octogonal imitant celui de Saint-Sernin de Toulouse, construit dans les années 1220 et qui n'avait pas suscité d'imitation, car la taille et le coût d'un tel ouvrage le réservaient à des églises très importantes que la région ne possédait pas. Il fut reproduit pour la première fois à Grandselve dans le premier tiers du XIII^e siècle, et tout de suite après à Belleperche, vers 1240. Cette synthèse entre une tradition bien typée, l'introduction du concept gothique par la croisée d'ogives et une forme de clocher purement régionale, a fait des églises de Belleperche et de Grandselve des édifices atypiques. Quelques

chapiteaux, bases et clefs de voûte documentent le décor sculpté, un décor massif, rare et sobre, représentatif du style prégothique importé par les Cisterciens dans le Midi et qui allait permettre le renouvellement de la sculpture languedocienne.

2.2. Questionnements

J-M. Garric a fait le point sur la documentation historique dans le cadre de sa thèse, même si certaines sources citées dans des publications du XIX^e siècle n'ont pas été retrouvées. Son travail met aussi en lumière les lacunes qui subsistent dans la connaissance de cet ensemble monastique exceptionnel pour le Midi. On l'a vu, les principales connaissances sur l'église, pourtant prestigieuse et importante dans le paysage religieux médiéval de cette partie de l'Occitanie, proviennent des textes et des précieuses recherches de J.-M. Garric (1998). C'est pourquoi des recherches archéologiques s'avèrent nécessaires pour identifier les parties de l'abbaye médiévale qui ont disparu, au premier lieu desquels l'église qui regroupe en elle plusieurs problématiques et pour laquelle il est primordial de vérifier et documenter les informations parvenues à son sujet : nature des piliers engagés, présence éventuelle d'une huitième travée ou d'un porche devant la façade, question de l'articulation entre l'église et l'aile des convers, etc. Il s'agit d'établir l'état de représentation et de conservation de l'édifice en quelques endroits au moins, là où nous avons décidé de placer nos sondages. Ce qui pourrait à terme être utile dans le cas où la zone, éloignée des bâtiments actuels, était intégrée à un projet de présentation de l'abbaye au public.

Si la demande initiale portait sur l'ensemble des parcelles cadastrales, la réunion sur site le 20 octobre 2022, a permis de clarifier les projets à venir sur l'abbaye. Tel qu'ils sont annoncés, nombre d'entre eux pourraient rentrer dans le cadre de l'archéologie préventive. Ce n'est en revanche pas le cas de l'emplacement supposé de l'église, qui a par ailleurs l'avantage de regrouper un certain nombre de problématiques en lien avec le cloître et son environnement immédiat.

2.3. Stratégie générale envisagée et moyens

2.3.1. Études préliminaires

2.3.1.1. Prospection géophysique

La zone de l'église a fait l'objet d'une campagne géophysique quelque peu datée, dont les données sont difficilement utilisables (cf. *supra*). Grâce à l'autorisation accordée en 2022, nous avons pu enclencher une nouvelle prospection géophysique sur les parcelles 0053 et 0054 ; elle a été menée et interprétée par N. Poirier, C. Calastrenc, L. Girousse de l'UMR 5608 TRACES (UT2J). En ce qui concerne l'emplacement supposé de l'église, la nef (BELP004) et le transept et le chevet (BELP004) ont été sondés respectivement à des profondeurs de 100 cm et 110 cm et 52 cm, 80 cm, 107 cm, 150 cm et 232 cm. À 100 cm de profondeur, la grille BELP003 livre un plan de maçonnerie quadrangulaire pouvant correspondre au chevet plat de l'église abbatiale (**fig. 8**). À 150 cm de profondeur, un plan plus complet de l'église abbatiale se dessine avec des anomalies linéaires qui semblent dessiner le plan du chevet et de probables chapelles latérales (?), un mur ou délimitation de collatéral nord, et des anomalies plus ponctuelles, mais massives au sud (bases de piliers ?) (**fig. 9**).

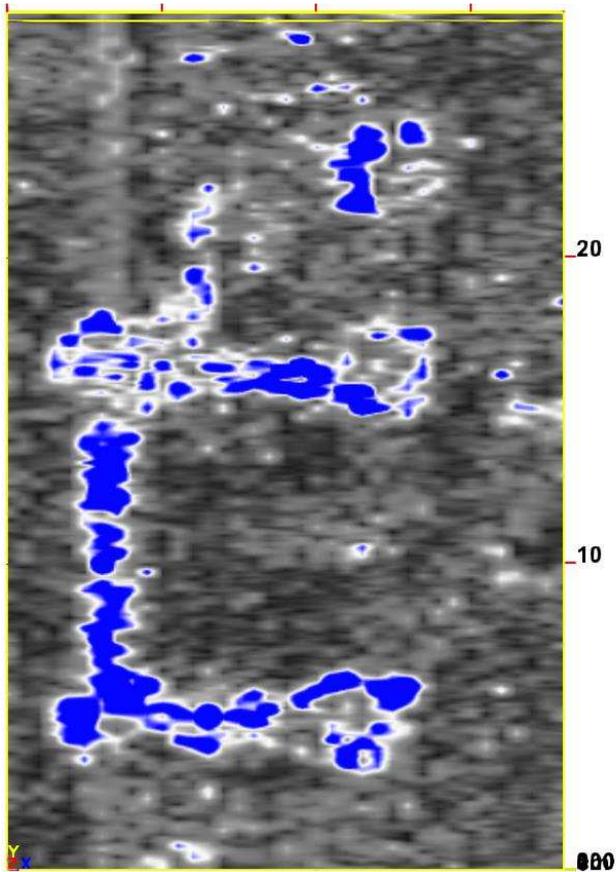


fig. 8 : emplacement supposé du chevet. Prospection géophysique à 100 cm de profondeur, d'après Poirier, Calastrenc, Girousse 2002).

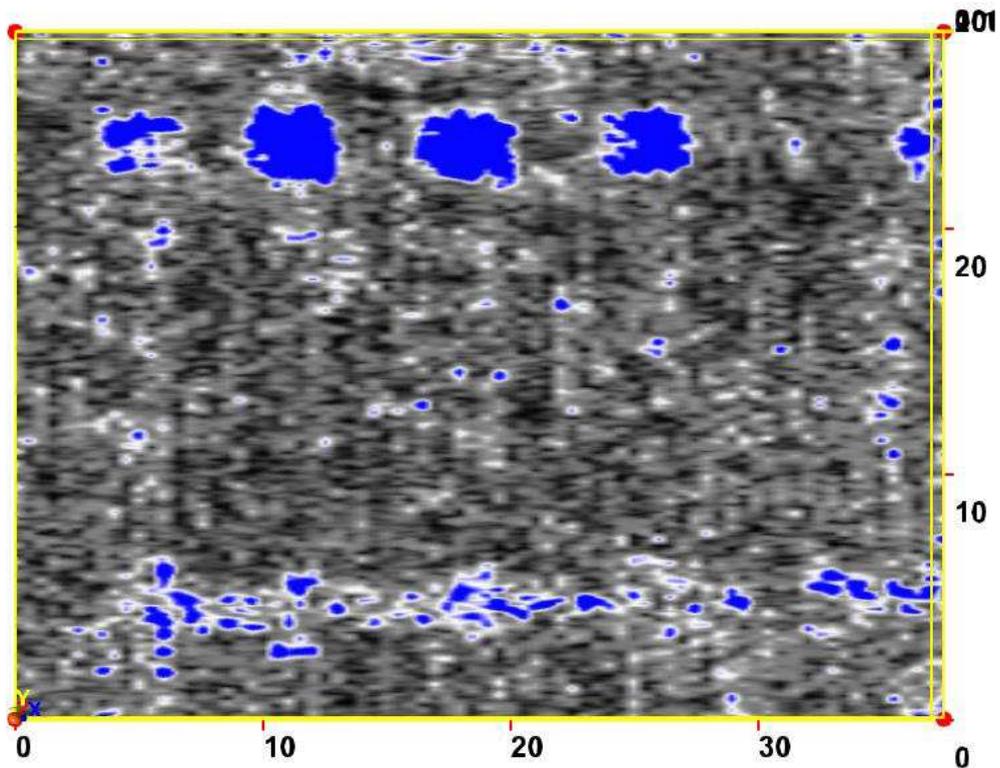


fig. 9 : emplacement supposé de la nef. Prospection géophysique à 100 cm de profondeur, d'après Poirier, Calastrenc, Girousse 2002).

Les auteurs de la prospection géophysique ont souligné la bonne qualité des données acquises et la bonne pénétration du signal dans le sol qui permet une lecture fine des anomalies jusqu'à plus de 2 m de profondeur, ce qui était de bon augure pour la suite de ce projet archéologique, d'autant plus que cette prospection faisait écho aux recherches menées sur le site en 1991 (fig. 10).

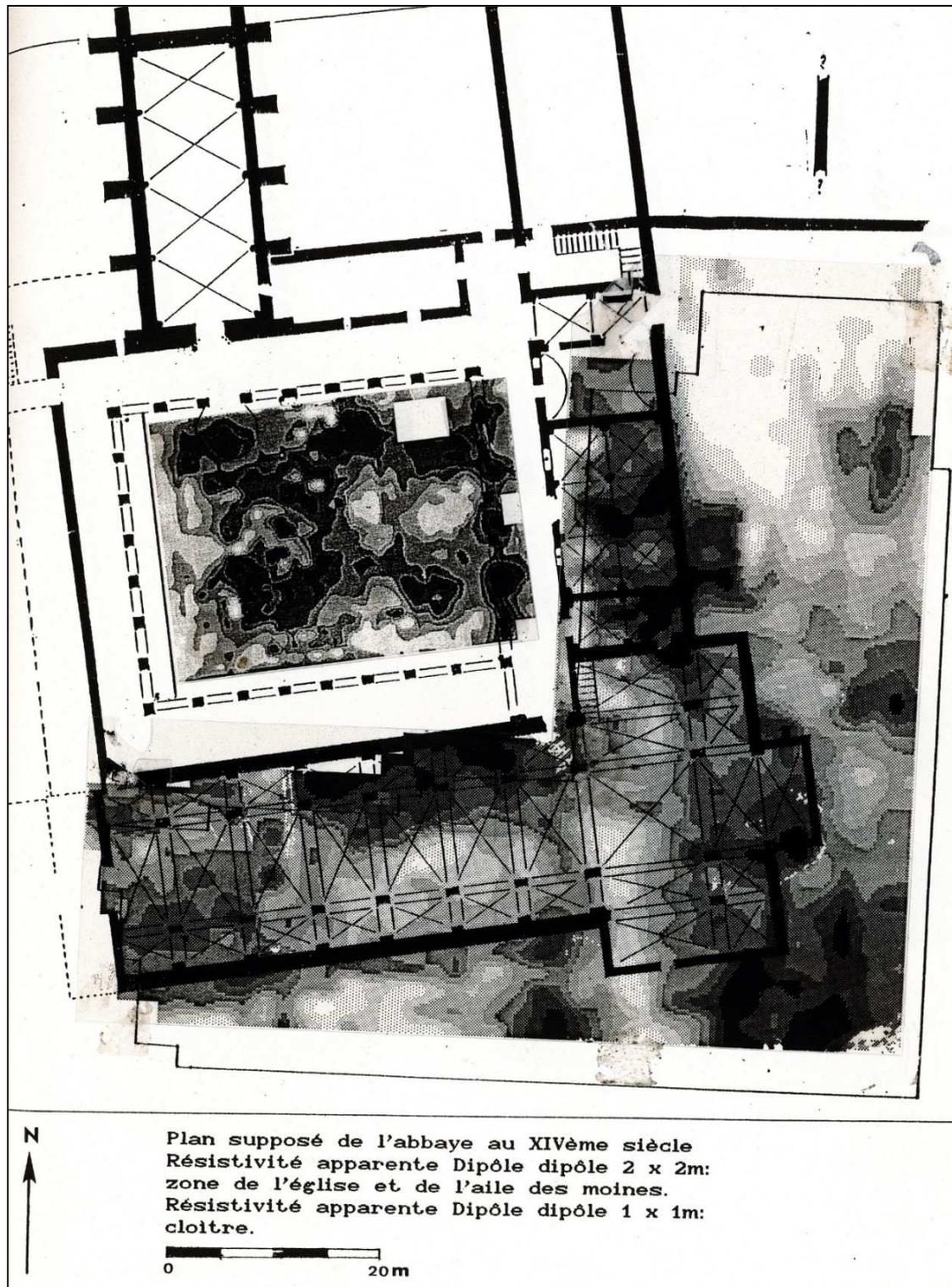


fig. 10 : prospections géophysiques de 1991 (Ducomet 1991 : n. p.).

2.3.1.2. Relevé topographique de la surface

À l'emplacement supposé de l'église a été effectué, avec l'aide de Loïc Bats (Abbaye de Belleperche), un relevé topographique de la surface ; les axes longitudinal et transversal mettent en évidence un relief assez prononcé que l'on peut sans doute lier à la destruction de l'édifice et l'accumulation des déblais de destruction (**fig. 11**).



fig. 5 : coupe A-B. Axe longitudinal
Topographie de la surface à
l'emplacement supposé de l'église.
ATTENTION : les échelles horizontale
et verticale sont différentes.
Relevé : L. Bats et PGZ. DAO : PGZ.

fig. 11 : coupe A-B. Topographie de la surface à l'emplacement supposé de l'église.
ATTENTION : les échelles horizontale et verticale sont différentes.
Relevé : L. Bats et PGZ. DAO : PGZ.

2.4. Méthodologie

Pour ces premiers sondages sur les parcelles de l'ancienne église abbatiale, il s'agissait en premier lieu de documenter la stratigraphie de la parcelle, supposée être composée essentiellement de déchets de démolition, et d'évaluer la profondeur des vestiges. Ensuite, nous voulions évaluer l'état de conservation des vestiges, étape indispensable à la poursuite des investigations notamment dans une optique pédagogique. Enfin, nous souhaitons documenter le niveau d'inhumations du cimetière paroissial, situé au chevet de l'ancienne église.

2.4.1. Emplacement des sondages

Afin de caractériser l'état de présentation et de conservation de l'église abbatiale de Belleperche et documenter son environnement immédiat, nous avons demandé l'autorisation d'effectuer 3 sondages, mécaniquement et manuellement (cf. *infra*) :

Sondage n° 1 *Emplacement* : à l'intérieur de l'église, dans la nef, le long du mur gouttereau nord, à l'emplacement d'un pilier
Dimensions : 4 x 3 m
Objectif : nature et états de représentation et conservation du pilier et du sol de l'église

Sondage n° 2 *Emplacement* : à l'intérieur de l'église, dans le sud du transept
Dimensions : 7 x 3 m
Objectif : plan, nature et états de représentation et conservation des murs et du sol de l'église

Sondage n° 3 *Emplacement* : à l'extérieur de l'église, au sud du transept
Dimensions : 3 x 3 m
Objectif : nature et états de représentation et conservation du mur et de l'environnement immédiat de l'église (activité funéraire ?)

Compte tenu de la profondeur du sondage n° 1, nécessitant une ouverture en surface beaucoup plus importante que celles envisagées lors de la demande (création de paliers) et des problématiques de remise en état du terrain (ouverture des lieux au public), il a été décidé, après échanges avec l'agent en charge du dossier au Sra Occitanie (site de Toulouse), Zénaïde Leucat, de ne faire que deux sondages, d'une surface totale de plus de 48 m², au lieu des trois proposés dans la demande (cf. *supra*) pour une surface totale envisagée de 42 m².

Si le sondage n° 1 correspond à l'emplacement envisagé initialement (cf. *infra*), le sondage n° 2 a été fait de telle sorte à pouvoir appréhender l'intérieur et l'extérieur de l'église et tenter de révéler des éléments topographiques significatifs afin de la replacer plus sûrement sur un plan (cf. *infra*).

Ils ont été creusés à l'aide d'une mini-pelle hydraulique équipée d'un godet lisse, travaillant en rétroaction sous la surveillance d'un archéologue (**fig. 12**).

2.4.2. Protocole de fouille et d'enregistrement

L'ancienne église abbatiale a été numérotée 1 tandis que le cloître a été numéroté 2. Ainsi, les entités archéologiques (murs, piliers, sépultures, etc.) relevant de l'église sont numérotées à partir de 1001. Seul un mur a été rattaché au cloître (MUR 2001). Par ailleurs, les unités

stratigraphiques sont composées du numéro de l'édifice, puis d'une numérotation continue à quatre chiffres.

L'opération 2023 n'ayant uniquement concerné que l'église, les unités stratigraphiques sont numérotées 10 00[n] dans les deux sondages.

Des coupes stratigraphiques ont été levées pour chacun des sondages et un plan topographique de l'emprise des sondages et des vestiges qui s'y trouvaient a été dressé.

La sépulture a été fouillée ; les os ont été dégagés de telle sorte à pouvoir en avoir une lecture claire. Cette sépulture a été interprétée selon les perspectives de l'archéothanatologie funéraire. Compte tenu des informations d'ordre stratigraphique, nous avons sollicité une datation radiochronologique (cf. *infra*).



fig. 12 : début du décapage du sondage n° 1. © P.Georges-Zimmermann.

3. CALENDRIER ET ORGANISATION DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

3.1. Calendrier, intervenants et contributions

La première campagne archéologique sur le site de l'ancienne abbaye de Belleperche s'est déroulée selon les modalités et le calendrier suivant :

- ▶ hormis la constitution du dossier et le suivi administratif, l'opération de terrain à proprement parler a nécessité des échanges et une phase de préparation intensive de la part du responsable d'opération et de la responsable adjointe entre le 1/06/2023 et le 16/06/2023
- ▶ lors de la phase de terrain, le responsable d'opération et la responsable adjointe ont travaillé 5 jours, du 19/06/2023 au 23/06/2023
- ▶ lors de la phase d'étude des données, le responsable a travaillé 10 jours en parallèle de son activité professionnelle et la responsable adjointe a travaillé en parallèle de son activité d'enseignante-chercheuse.

Jean-Michel Garric a synthétisé ses connaissances sur l'abbaye en général et l'église en particulier. Surtout, il a pu mener en parallèle de son activité de conservateur une expertise des carreaux mis au jour dans le sondage n° 1.

L'étude paléobiologique des ossements humains découverts a été menée par Lucie Buffaral-Daunes durant 4 jours en laboratoire (hors interprétation et rédaction), accompagnée du responsable d'opération.

Didier Cailhol nous a fait profiter de l'étude qu'il avait menée dans le cadre du diagnostic archéologique réalisé à Belleperche en 2019 (Paya 2019).

Axel Daussy a réalisé les plans et figures de la section 1 dans la foulée de son intervention sur le terrain, en parallèle de son activité professionnelle.

3.2. Coordination administrative et scientifique

■ **Zénaïde Lecat**, ingénieure d'études chargée du Tarn-et-Garonne a suivi administrativement et scientifiquement le dossier pour le compte du Service régional de l'archéologie d'Occitanie (site de Toulouse), dirigé alors par **Didier Delhume**, en lien avec nos interlocuteurs de l'abbaye de Belleperche, à savoir son conservateur **Jean-Michel Garric** et son adjointe **Mélanie Deneau-Grau**.

■ La gestion des financements publics délivrés par le ministère de la Culture a été assurée d'une part par **Béatrice Pic** (Sra Occitanie ; site de Toulouse) et d'autre part par **Pauline Ramis** (Grottes&Archéologies).

■ Les démarches administratives concernant les financements publics accordés par l'UMR 5608-TRACES (UT2J) ont été assurées par l'équipe de direction (**Sandrine Costamagno**, **Nicolas Teyssandier** et **Alexandra Dardenay**), **Nicolas Poirier** en tant que directeur de l'équipe *Terrae* et par **Cyril Guillot**, Administrateur gestionnaire.

3.3. Analyse en cours

Malgré la nature du mobilier associé, la nature des relations stratigraphiques nous a poussés à faire réaliser une analyse radiochronologique. À cet effet, un fragment de l'épiphyse proximale du tibia droit (masse : 3 g) a été envoyé à Béta Analytic. Au moment de rédiger ces lignes, nous sommes dans l'attente du résultat. Dès sa réception, il sera communiqué à l'agent du Sra qui suit le dossier.

4. Descriptions et analyses

Deux sondages, d'une superficie totale inférieure à 50 m², ont été implantés au cours de l'opération archéologique menée en 2023 (**fig. 13**).



fig. 13 : vue aérienne des deux sondages réalisés à l'abbaye de Belleperche en 2023. © T. Ruffin.

Le premier sondage (n° 1) est localisé au pied de l'extrémité orientale du mur gouttereau nord de l'église, à l'emplacement d'un ancien support de voûte du bas-côté nord de l'édifice, et à la jonction avec un mur de parpaing séparant cette parcelle de l'église du cloître (**fig. 14**).

Le second sondage (n° 2) a été creusé plus à l'Est, là où les prospections géophysiques (cf. *supra*) avaient localisé le mur de chevet (**fig. 14**).

4.1. Sondage n° 1 (*S. Bochaton*)

Localisation : parc de l'abbaye, parcelle 0053

Statut : positif

Surface : 14,22 m²

Enregistrement stratigraphique

. Log : 0

. Coupe stratigraphique : 1

. Plan : 1

4.1.1. Description des unités stratigraphiques

Dans ce sondage, la terre végétale (*US 10.000*, entre 87,92 m NGF à l'ouest du sondage et 87,69 m NGF à l'est) reposait sur deux unités stratigraphiques différentes (**fig. 15** et **fig. 16**).



fig. 14 : localisation des sondages au sein de l'abbaye de Belleperche. © A. Daussy, Inrap.



fig. 15 : aperçu de la stratigraphie du sondage n° 1. © S. Bochaton.

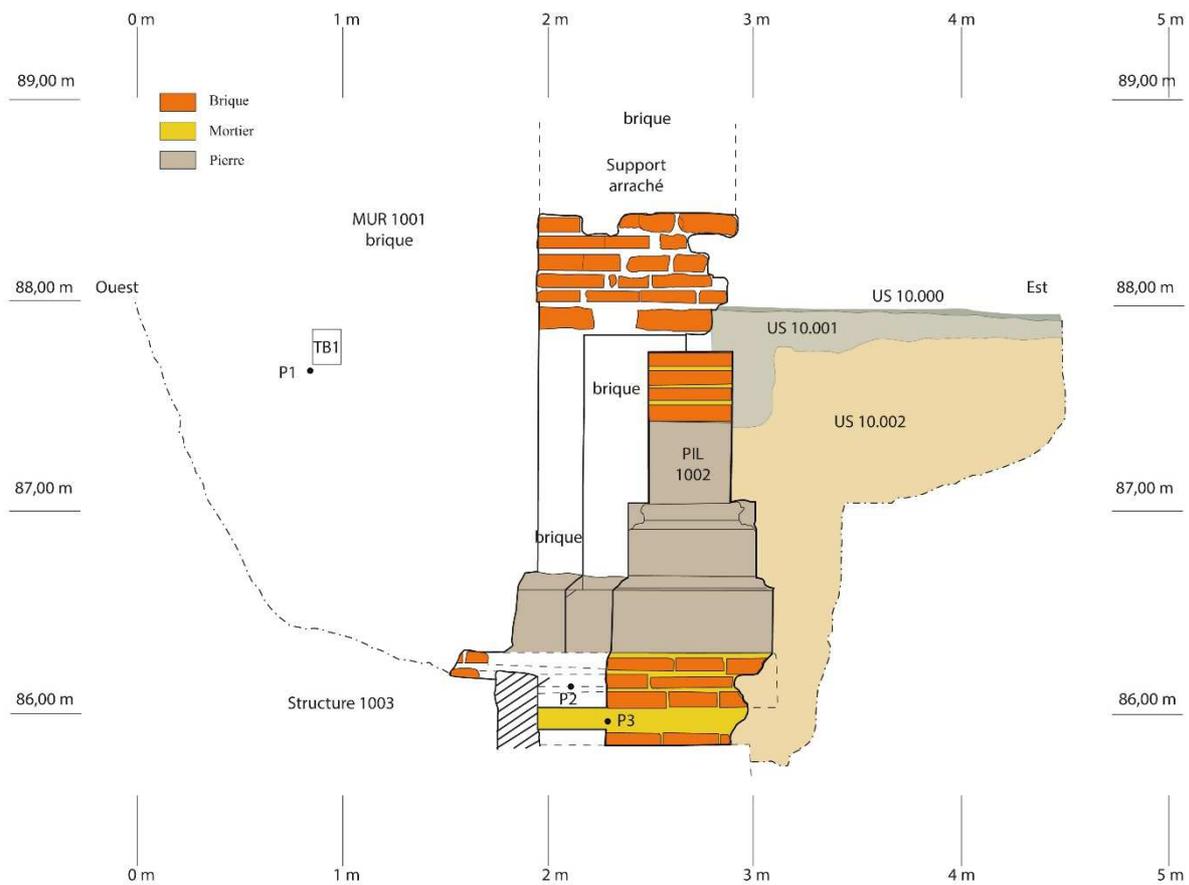


fig. 16 : coupe stratigraphique du sondage n° 1 (paroi nord).
Relevé : L. Bats et S. Bochaton ; DAO : S. Bochaton.

Dans l'angle nord-est du sondage, entre le support du **MUR 1001** et un mur en parpaing qui sépare la parcelle de cloître au nord et celle de l'église au sud, une couche de remblai de terre (*US 10.002*), de couleur marron foncé, a été découverte. Très localisée et peu épaisse (une trentaine de centimètres environ), elle doit être mise en relation avec la construction de ce mur récent (**MUR 2001**). Dedans, un flacon en verre inscrit (« Citrol marinier ») a été découvert.

Dans le reste du sondage, la terre végétale recouvrait directement une épaisse couche de démolition numérotée *US 10.003* (apparition dans la coupe ouest : 87,60 m NGF). Mesurant au maximum 1,60 m d'épaisseur, cette couche friable et de couleur beige clair, comprenant une grande quantité de matériaux de construction (briques, carreaux de pavement décorés ou non, morceaux de colonnettes engagées, verre, céramique, fragment d'enduit), recouvrait le niveau de sol de l'église, découvert à l'altitude de 85,99 m NGF, mais aussi une structure maçonnée organisée accolée au **MUR 1001** et au pilier **PIL 1002** (**fig. 17**). Cet aménagement numéroté **1003** n'a été que partiellement dégagé (voir ci-après). Les rebords formés d'empilement de briques (altitude maximum : 86,22 m NGF) contenaient d'autres briques, mélangées à des carreaux de pavement et à de la terre, comme pour former un soubassement. L'ensemble n'était cependant pas lié par du mortier. La structure n'a pas été vidée.



fig. 17 : structure maçonnée organisée accolée au **MUR 1001** et au pilier **PIL 1002**. © S. Bochaton.

4.1.1. Relevés archéologiques du bâti

Dans le sondage n° 1, le **MUR 1001** et le support découvert arasé légèrement en dessous du niveau du sol actuel de la parcelle de l'église ont été partiellement relevés et le profil du support a été dessiné (**fig. 18** et **fig. 19**). Ce mur est construit en assises régulières de briques mesurant 0,06 m d'épaisseur disposées sur des lits de mortier d'environ 0,02 m d'épaisseur. Les assises mises au jour présentent de nombreux vestiges de badigeons et d'enduits blancs.



fig. 18 : le profil du support a été dessiné. © S. Bochaton.

Certaines briques, notamment dans les supports, portent des traces de griffures destinées à favoriser l'adhérence de l'enduit. En revanche, la partie supérieure du **MUR 1001** laissée à l'air libre conserve beaucoup moins de traces de badigeons et enduits anciens. Un trou de boulin, numéroté 1, a été localisé sur le relevé ; il est situé dans l'alignement de deux autres visibles dans la partie supérieure du mur, et mesure environ 0,15 m de côté. Un premier prélèvement de mortier a été réalisé à proximité (P1). La partie inférieure des supports des voûtes de ces deux travées du bas-côté nord concernées par le sondage a été dégagée, ce qui a révélé leur composition. Il s'agit d'une colonne engagée à un pilier dégagée sur une hauteur de 1,22 m de hauteur. Le socle de l'ensemble est formé de trois blocs de pierre, sans doute un calcaire, de couleur blanche mesurant 0,36 m de hauteur. En revanche, seule la colonne a reçu une base (0,37 m de hauteur) et un tambour (0,34 m de hauteur) en pierre. Le reste du fût de la colonne était composé de briques ; seules quatre assises sont conservées. Ces briques mesurent 0,07 m d'épaisseur et les joints de mortier 0,02 m d'épaisseur. Deux d'entre elles sont chaînées avec la maçonnerie du pilier qui recevait un arc doubleau. Cette colonne est arasée à l'altitude de 87,76 m, et la moitié orientale du pilier est très abîmée ou manquante. En dessous du socle, cinq assises de briques (hauteur totale : 0,46 m) scellées par du mortier dans lequel deux autres prélèvements ont été réalisés (P2 et P3) soutiennent les pierres du socle et reposent sur une dalle

de pierre. Le reste du support est formé de briques dont l'épaisseur varie entre six et dix centimètres. Seules les pierres présentent des vestiges de badigeon blanc.

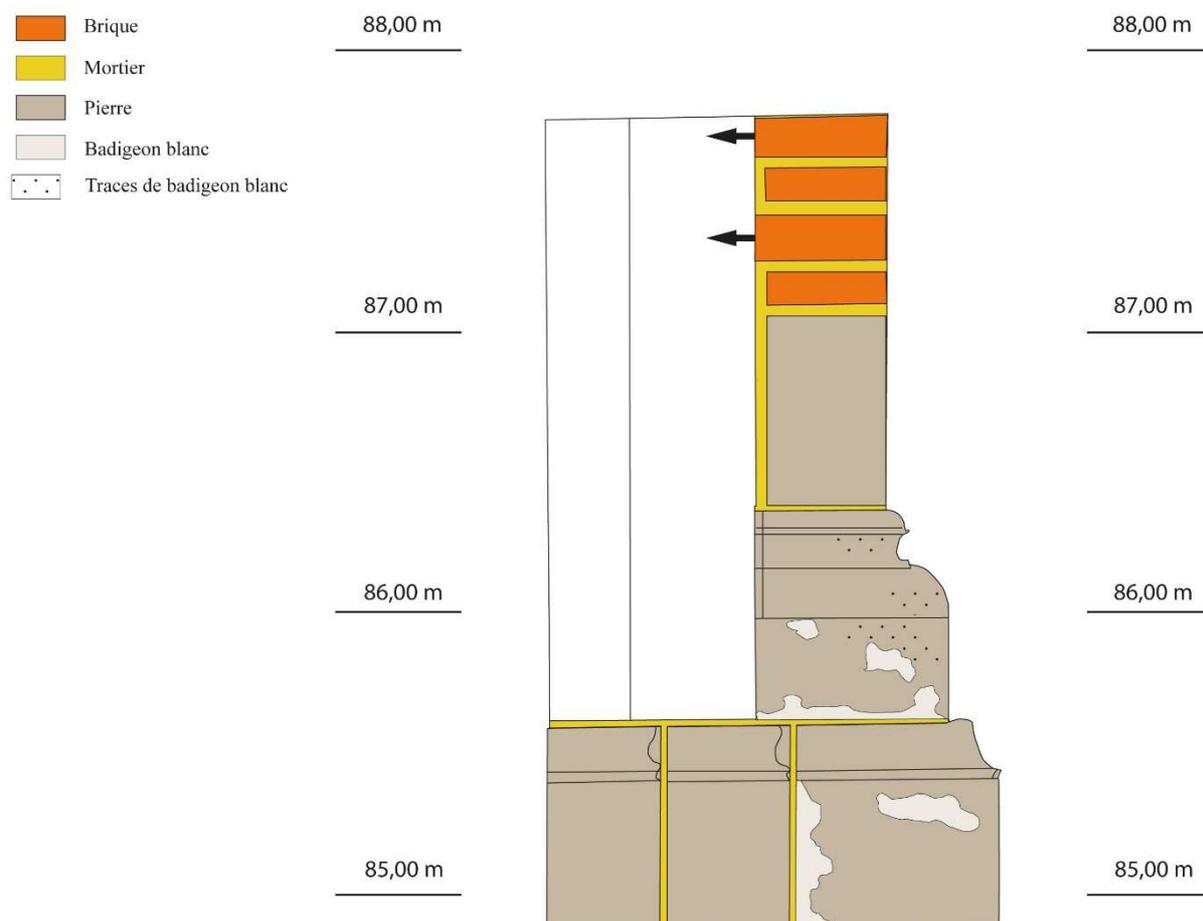


fig. 19 : le profil du support et de la colonne.
Relevé : L. Bats et S. Bochaton ; DAO : S. Bochaton.

La description des mortiers prélevés montre une ressemblance entre les deux premiers, tandis que le troisième prélèvement en diffère de par son état de conservation et sa granulométrie (**tabl. 3**).

N°	Couleur	État	Liant	Granulométrie de l'agrégat	Rapport liant/agrégat	Inclusions	Entité
1	Beige clair	Friable	Chaux	Gravier, cailloux (<1,6 cm)	Charge>liant	Végétaux	1001
2	Beige clair	Friable	Chaux	Gravier, cailloux (<1,2 cm)	Charge>liant	Nodules de chaux (<0,02 cm)	1002
3	Beige clair	Compact	Chaux	Terre, gravier, cailloux (<1 cm)	Charge>liant	Végétaux	1002

tabl. 3 : analyse des mortiers prélevés en 2023. S. Bochaton.

4.2. Sondage n° 2 (P. Georges-Zimmermann)

Localisation : parc de l'abbaye, parcelle 0054

Statut : positif

Surface : 33,95 m²

Enregistrement stratigraphique

. **Log** : 1

. **Coupe stratigraphique** : 1

. **Plan** : 1

Le sondage n° 2 est localisé sur la parcelle 0054, à environ 22,50 m au sud-est du sondage n° 1 et à moins de 6 m au sud-ouest du puits (**fig. 14**). Ce second sondage creusé en 2023 se présente globalement comme un rectangle, dont les dimensions maximales sont : 9,30 x 4,20 m, orienté nord-est-est/sud-ouest-ouest ; d'une surface de près de 34 m², il était destiné à documenter à la fois l'intérieur de l'église, le mur du chevet et ses abords immédiats (cf. *infra*).

4.2.1. Stratigraphie (**fig. 20**)

Deux logs stratigraphiques permettent de rendre compte de la stratigraphie rencontrée dans ce sondage :

■ **Log stratigraphique A**

Localisation : bord nord du sondage, à 0,60 m du coin nord-est

Niveau du creusement : 87,08 m NGF

US 10.010 : de 0 à - 0,05 m, terre végétale-herbe. Des objets récents y ont été trouvés.

US 10.011 : de - 0,05 m à - 0,42 m, matrice limono-argileuse, homogène et relativement compacte, de couleur brun-gris, comportant l'essentiel du système racinaire des arbres. Présence de pierres en quantité (jusqu'à taille décimétrique), de fragments de tuile canal et tessons de céramique (dont un en faïence) (non prélevés).

US 10.012 : de - 0,42 m à - 0,62 m, matrice sableuse, très meuble, voire pulvérulente, composée des éléments de la couche sus-jacente, de couleur très blanche.

US 10.013 : de - 0,62 m à - 0,82 m, couche de fragments de tuiles canal.

US 10.014 : de - 0,82 m à - 0,83 m, matrice sableuse, homogène et meuble, de couleur jaune.

US 10.015 : de - 0,83 m à - 0,92 m, niveau de carreaux (sol).

► **Fin du log à 86,17 m NGF**

■ **Log stratigraphique B**

Localisation : bord sud du sondage, à 0,75 m du coin sud-est

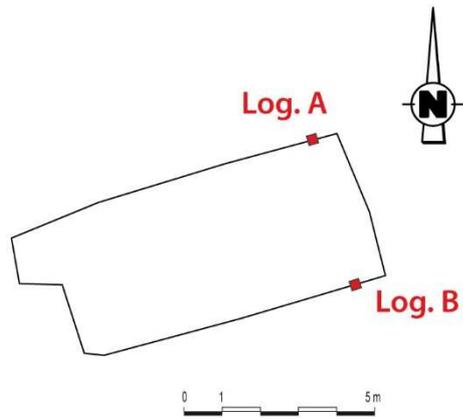
Niveau du creusement : 87,00 m NGF

US 10.016 : de 0 à - 0,11 m, terre végétale-herbe.

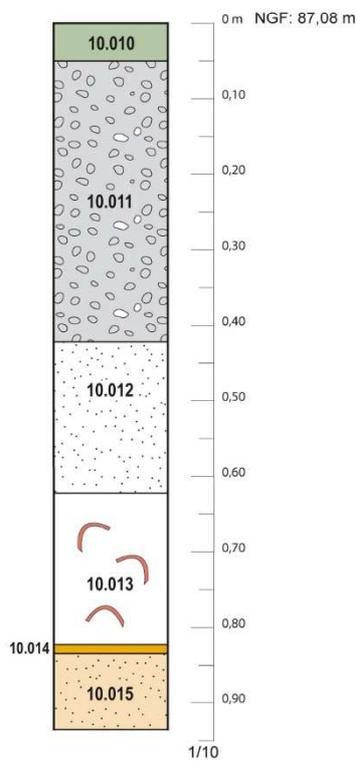
US 10.017 : de - 0,11 m à - 0,44 m, matrice limono-argileuse, homogène et relativement compacte, de couleur brun-gris. Présence de nombreuses pierres (jusqu'à taille décimétrique) ainsi que des fragments de tuile.

US 10.018 : de - 0,44 m à - 0,79 m et +, matrice limono-sableuse, homogène et compacte, de couleur caramel. Présence dans cette couche de fragments de briques et de tuiles de taille d'ordre décimétrique, ainsi que des os humains. Malgré la présence de sépultures dans cette couche (cf. *infra*), on ne voit pas les creusements. Cette couche n'est donc sans doute pas aussi homogène qu'elle apparaît de prime abord. Présence de fragments de tuile canal et d'une brique (ép. 45 mm) (non prélevés).

► **Fin du log à 86,21 m NGF**



Log stratigraphique A



Log stratigraphique B

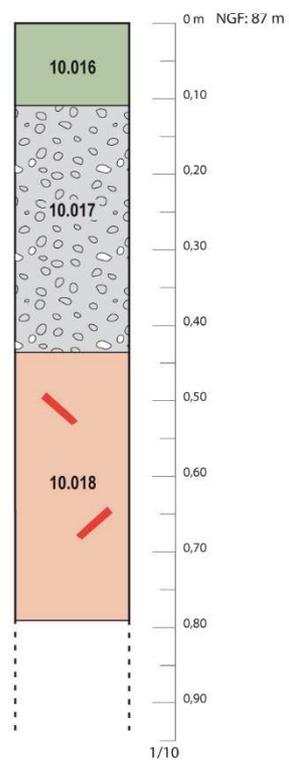


fig. 20 : logs stratigraphiques du sondage n° 2.
 Relevé : P. Georges-Zimmermann ; Dao : M.-C. Perrin, Inrap.

4.2.2. Entités archéologiques

4.2.2.1. Bâtiment (avec la collaboration de J.M Garric)

Quelques éléments de comparaison (US équivalentes) correspondent entre les deux logs. Le log A rend compte de la destruction d'un bâtiment (en particulier les remblais de destruction *US 10.012* et *10.013*) dont le **SOL 1006**, conservé sur une surface d'environ 4 m², ne serait que le dernier vestige en place au sein du sondage (**fig. 21** et **fig. 22**). Il est composé de carreaux (*US 10.015*) rectangulaires, orientés et non décorés. Leur module moyen est : 38 x 28 x 4 cm (L x l x ép.). La relation avec la tranchée de récupération du mur de l'église **TRA 1007** n'est pas formellement établie. L'*US 10.014*, que l'on retrouve tout le long du bord nord du sondage, de part et d'autre de **TRA 1007**, mais qui n'a pas d'équivalence dans le log B, semble également être le signe sinon d'une destruction tout du moins d'un abandon de bâtiment, y compris l'église, à un moment où son mur était encore présent. Épaisse de 0,01 m au niveau du log, cette couche de sable jaune, interrompue par le creusement de **TRA 1007** (*US 10.019*), est épaisse en moyenne de 0,06 m ailleurs dans le sondage.



fig. 21 : SOL 1006 dans le sondage n° 2. © P. Georges-Zimmermann.

Rien ne permet archéologiquement de déterminer de quel type de bâtiment il s'agissait ; tout au plus pouvons-nous dire qu'il était accolé au chevet de l'église.

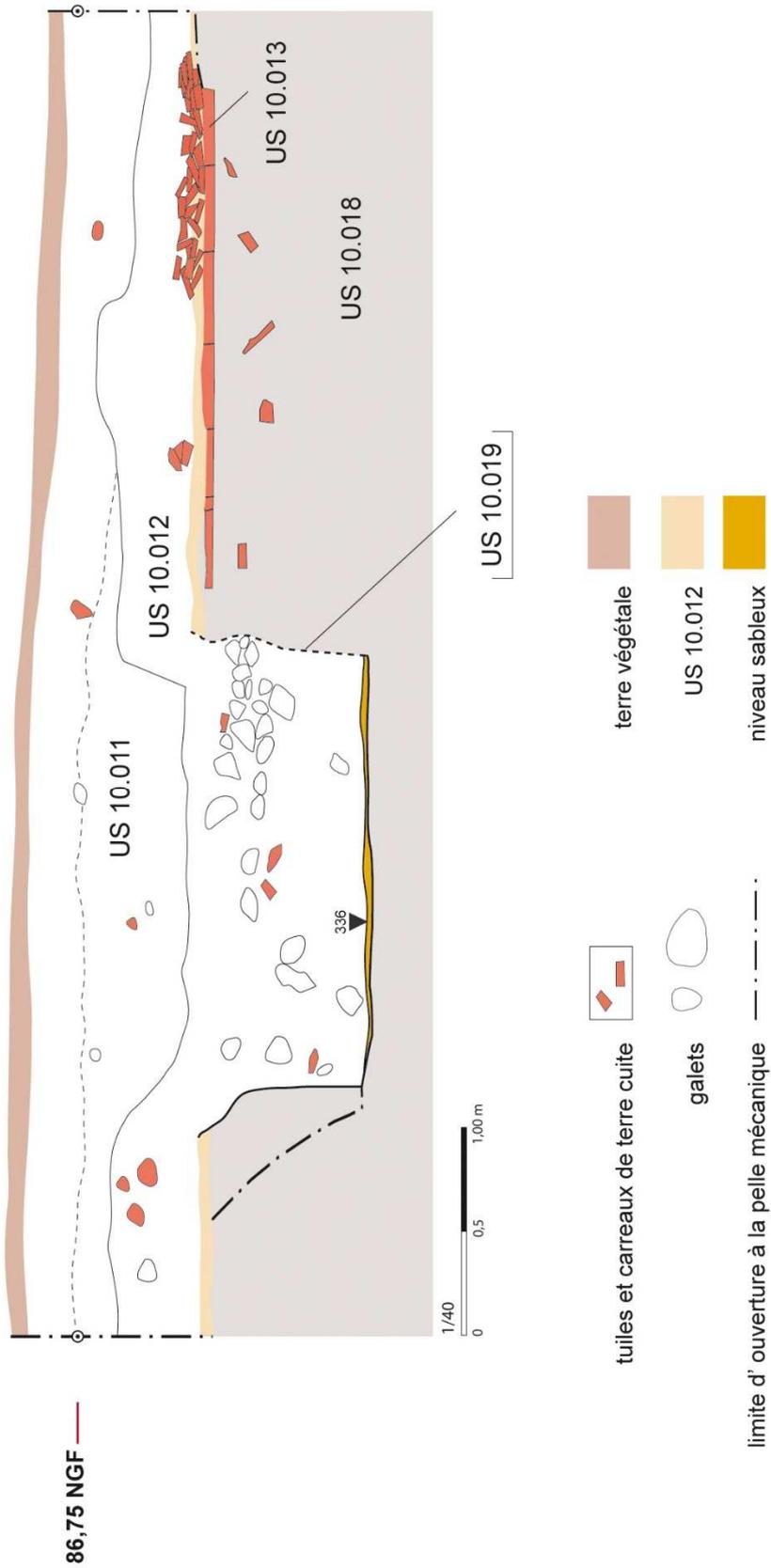


fig. 22 : coupe stratigraphique du sondage n° 2 (bord nord).
Relevé : P. Georges-Zimmermann ; Dao : M.-C. Perrin, Inrap.

Lors de ses recherches, J.-M. Garric avait été amené à consulter le cadastre de 1833 conservé à la mairie de Cordes-Tolosannes (**fig. 23** et **fig. 24**). La parcelle numérotée 428, qui se trouve en partie à l'emplacement du sondage n° 2, correspond à une construction qualifiée de « maison et patus » ; elle appartient à cette date à Adolphe Davach de Thèze, fils de Jean Joseph qui avait acheté l'abbaye en 1791 (cf. *supra*). Les Thèze, depuis 1808, ne sont propriétaires que des deux tiers de l'abbaye. La parcelle 430, juste à l'ouest, est qualifiée de "grange et patus". Or, d'après les recherches de J.-M. Garric, cette "grange" est à l'emplacement de l'ancienne porterie, démolie dès 1794 et dont il reste un pan de mur avec porte et fenêtre, formant aujourd'hui une partie de la clôture du jardin de l'abbaye. La grange serait donc une reconstruction partielle et postérieure. Cependant, si l'on regarde bien le tracé du "patus" de la parcelle 430, au sud, on s'aperçoit qu'il est exactement symétrique au contour de la maison de la parcelle 428. Ce qui semble être *de facto* un indice de l'ancienneté de la construction. Il s'agirait alors d'un édifice du XVIII^e siècle, l'ensemble formant un encadrement monumental à l'entrée de la cour dans l'axe de la grande façade des années 1760. L'angle du chevet de l'église est parfaitement pris dans la construction qui est venue s'appuyer sur lui. J.-M. Garric présume que cette maison a disparu une dizaine d'années après la confection du cadastre, lorsque Adolphe Davach de Thèze a fait achever la démolition du chevet et a continué en démolissant la salle capitulaire.

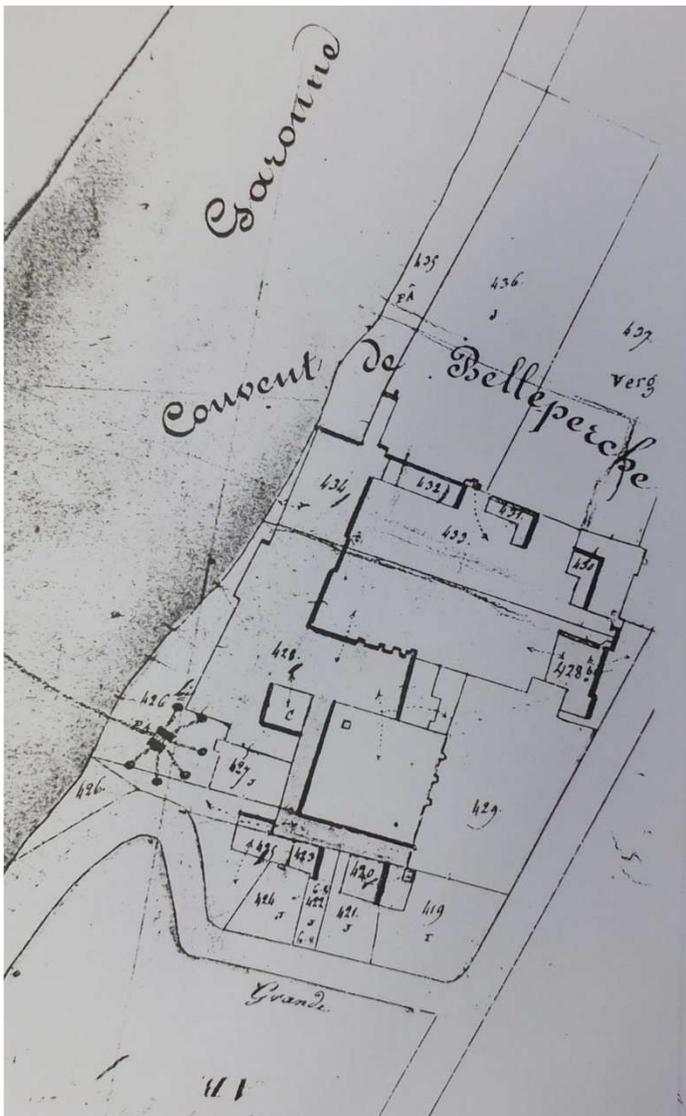


fig. 23 : cadastre de 1833, conservé à la mairie de Cordes-Tolosannes. © J.-M. Garric.

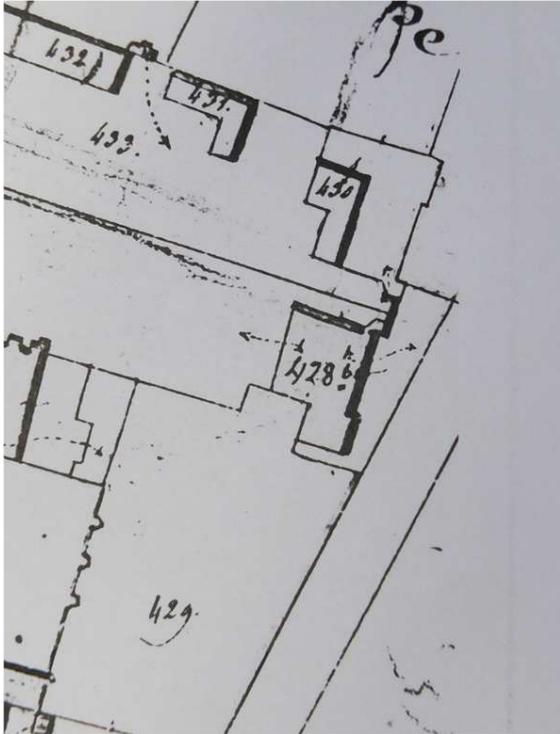


fig. 24 : détail du cadastre de 1833, conservé à la mairie de Cordes-Tolosannes. © J.-M. Garric.

J.-M. Garric a consulté un autre plan cadastral des Archives départementales du Tarn-et-Garonne (AD82 : côte P3) (**fig. 25**). Ce plan, très schématique, serait datable de 1807. On voit nettement un carré à l'emplacement de la "maison". Selon lui, il est donc raisonnable de penser que c'était l'élément ouest d'une porterie bâtie dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, vraisemblablement dans les années 1760, épargnée parce qu'elle avait une utilité quelconque lors des démolitions de la fin du XVIII^e siècle menées en vue de récupérer des matériaux, et qui a disparu dans les années 1840. Cette datation correspond à la nature du carrelage retrouvé dans le sondage n° 2.



fig. 25 : cadastre de 1807. AD82, P3. © J.-M. Garric.

4.2.2.2. Fosse

Il n'est pas impossible que la présence de la fosse **FOS 1008** (**fig. 26**) soit également le signe d'une activité de destruction. Nous n'avons toutefois observé aucune relation stratigraphique avec les autres Faits de ce sondage et aucune hypothèse à proposer quant à sa fonction. Son creusement (*US 10.020*) est globalement circulaire ; son diamètre est d'environ 0,30 m, pour une profondeur maximale de 0,20 m (altitude du fond : 86,21 m NGF). Elle est comblée d'une matrice sableuse blanche (*US 10.021*), très meuble, voire pulvérulente, comportant des fragments de briques et des galets, très proche de l'*US 10.012*.



fig. 26 : sondage n° 2, fosse FOS 1008. © P. Georges-Zimmermann.

4.2.2.3. Tranchée de récupération de mur

La tranchée **TRA 1007** (fig. 27 à fig. 30), profonde de 0,80 m, est large de 2,40 m au maximum ; ses parois sont relativement verticales (US 10.019). Elle a en partie été vidée, ce qui a permis de reconnaître que le fond de la tranchée correspond à un niveau sableux naturel (non numéroté). Elle a été comblée d'une matrice sableuse blanche, très meuble, voire pulvérulente, qui a livré quelques fragments de briques, mais surtout de gros galets (US 10.022). L'emplacement de cette tranchée et ses dimensions évoquent évidemment l'ancien mur du chevet, manifestement totalement récupéré ou presque à cet endroit. Le retour à angle droit observé dans le coin sud-ouest du sondage permet de proposer une localisation de l'église fondée sur un élément topographique indiscutable, dont les gros galets retrouvés dans l'US 10.012 pourraient être les seuls témoins. Le niveau de circulation dans cet édifice devait se situer à moins d'1 m de profondeur sous le niveau du sol actuel à l'emplacement de ce sondage, vraisemblablement aux alentours de 86,20-86,30 m NGF.

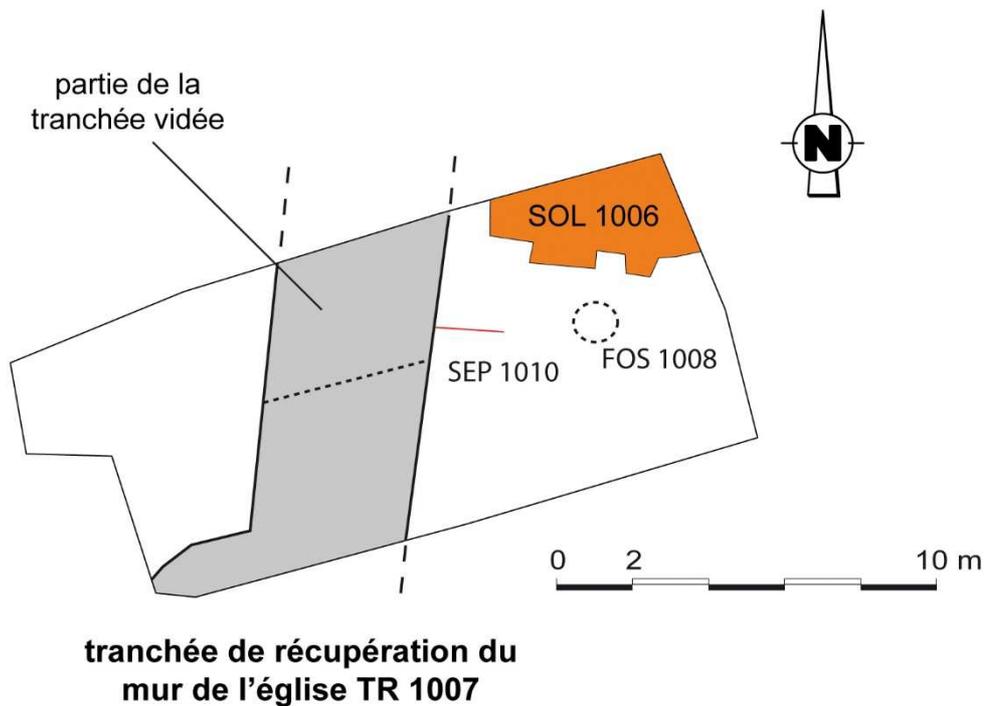


fig. 27 : plan du sondage n° 2, avec l'emprise de la tranchée de récupération du mur de l'église TRA 1007. Topo. A. Daussy ; Dao : P. Georges-Zimmermann.

Comme on l'a vu, les moines quittent l'abbaye de Belleperche en février 1791. Devenue bien national, elle est vendue au mois de mai suivant. C'est alors que commence en quelque sorte la seconde existence de Belleperche comme propriété privée, entre résidence et exploitation agricole, avant son acquisition par le département Tarn-et-Garonne. Durant cette période, l'abbaye souffre de sa division entre les nombreux propriétaires qui se partagent les lieux. La récupération des matériaux est courante, aussi surprenant que cela puisse paraître pour des briques, réputées sans grande valeur, mais dont la quantité astronomique faisait de l'église abbatiale un gisement d'une très grande richesse. La petite section de la tranchée de récupération du mur a révélé que la totalité des matériaux ou presque avaient été prélevée.



fig. 28 : tranchée de récupération du mur de l'église TRA 1007, vue de l'ouest. © P. Georges-Zimmermann.



fig. 29 : profil de la tranchée le long du bord nord du sondage n° 2 et détail de son comblement (vue du sud). © P. Georges-Zimmermann.



fig. 30 : limite du retour de la tranchée de récupération du mur de l'église vers l'ouest, dans le coin sud-ouest du sondage n° 2. © P. Georges-Zimmermann.

4.2.2.4. Sépulture

Dans ce sondage, également sans relation stratigraphique autre que son installation au sein de l'*US 10.018*, nous avons mis au jour une sépulture située à proximité du mur du chevet : la sépulture **SEP 1009** (**fig. 31** et **fig. 32**). Sa fosse n'était pas visible ; le fond devait être plat au regard de l'homogénéité des cotes de profondeur relevées à la base des os : altitude moyenne d'inhumation à 85,81 m NGF. Son comblement, identique à l'*US* du sédiment encaissant, n'a pas été distingué.

Cette sépulture a vraisemblablement été quelque peu endommagée par le sondage profond effectué dans la tranchée, réalisé avant même sa découverte, mais en partie seulement. L'action de récupération du mur de l'église n'est en effet sans doute pas étrangère à l'absence d'une bonne partie de la moitié supérieure du corps.

Cette sépulture a été creusée dans un niveau (*US 10.018*) où sont déjà présents, entre autres matériaux, des os humains, sans localisation ni concentration particulière (cf. *infra*).



fig. 31 : sépulture SEP 1009. © P. Georges-Zimmermann.



fig. 32 : sépulture SEP 1009. © P. Georges-Zimmermann.

L'individu (US 10.023) a été retrouvé allongé sur le dos, la tête initialement à l'ouest. Ses membres supérieurs sont fléchis (humérus droit et gauche en vue antéro-latérale), les mains en avant de la partie inférieure du thorax (mains en position haute). Ses membres inférieurs sont en extension.

La localisation des éléments du chapelet (fig. 33), et notamment leur faible dispersion dans l'environnement des extrémités distales des avant-bras, parfois anatomiquement en arrière des os (US 10.024) indique qu'il était placé entre les mains du sujet, peut-être initialement en position de prière.

Enfin, nous avons observé les traces d'un élément en alliage cuivreux situé initialement au contact de l'os coxal droit. Il est probable qu'il s'agissait d'une épingle de linceul, au regard de celle qui a été retrouvée en arrière de l'humérus gauche (non conservée, fig. 34).

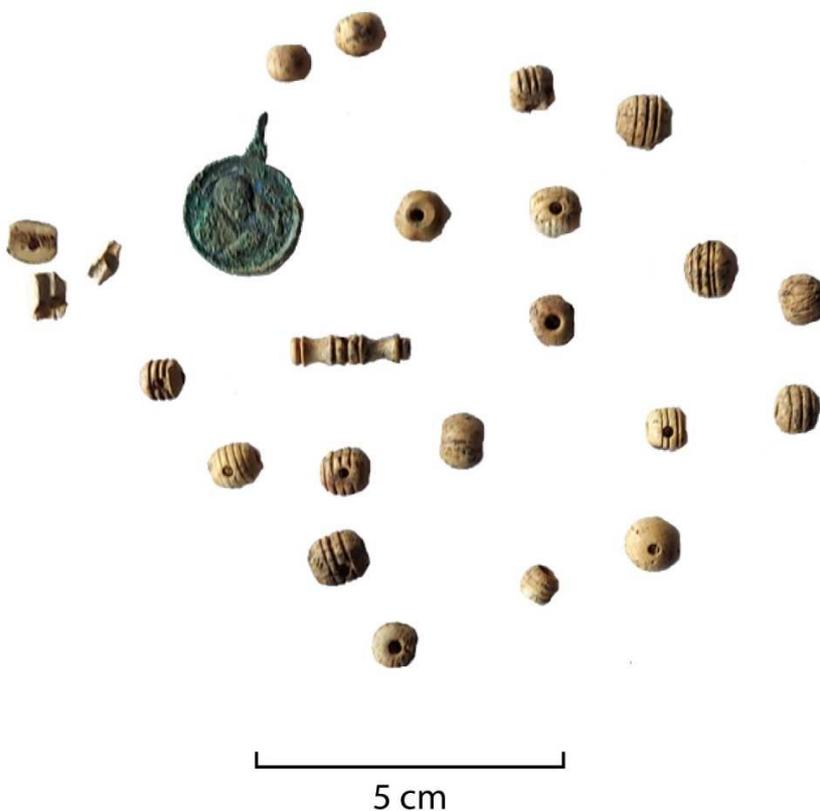


fig. 33 : chapelet de la sépulture SEP 1009. © P. Georges-Zimmermann.

La cage thoracique et le bassin se sont affaissés (fig. 35). Les patellas ont migré vers la gauche, en dehors du volume initial du corps, comme pour les pieds.

La migration des os en dehors du volume des corps tend à indiquer, en plus du linceul, que le corps a été déposé dans un contenant (décomposition en espace vide), sans pouvoir pour autant en préciser la nature. Notons toutefois qu'aucun clou n'a été retrouvé en fouillant cette sépulture.

La présence d'une sépulture, au plus près de l'église, notamment au niveau du chevet, n'est pas une surprise, mais un phénomène courant. Un travail universitaire (master 1) mené actuellement par Lucie Buffaral-Daunes, masterante à l'UT2J, a pour but de faire le point sur la question des

inhumations et la topographie funéraire de l'abbaye de Belleperche. Cette sépulture fera partie de sa réflexion.

Dans l'attente de ses résultats, signalons que l'aire d'inhumation ne se limitait pas aux abords de l'église, comme en témoignent les deux sépultures datées du XIV^e siècle ou du début du XV^e siècle découvertes en 2019 (Paya 2019). En outre, les os présents (cf. *infra* pour le NMI) dans l'*US 10.018*, sédiment encaissant de la sépulture, rendent compte d'une forte activité funéraire, les creusements sur la durée amenant la destruction des tombes plus anciennes et le « brassage des os ».



fig. 34 : localisation de l'épingle de linceul observée *in situ*. © P. Georges-Zimmermann.



fig. 35 : sépulture SEP 1009. © P. Georges-Zimmermann.
On observe bien l'affaissement des volumes corporels du thorax et du bassin.

4.3. Mobilier archéologique

4.3.1. Considérations générales

En raison des bouleversements du site (destructions, récupération, etc.) et des modalités d'intervention, le mobilier archéologique a été essentiellement découvert hors stratigraphie formellement établie, même si dans le cas du sondage n° 2 cette situation « hors stratigraphie » (« HS ») l'US de provenance est nécessairement l'US 10.011 ou l'US 10.012. Les éléments que nous pouvons rattacher avec certitude à des unités stratigraphiques ne sont en effet pas les plus nombreux. Prenons l'exemple du flacon retrouvé dans l'US 10.001 ou le chapelet (US 10.024) à la sépulture. Les uns comme les autres ont reçu un numéro d'isolation avec les informations liées à leur statut de découverte.

Par ailleurs, parmi tous les artefacts retrouvés, tous n'ont pas été prélevés. C'est ainsi le cas des tuiles, qui ont tout de même été auscultées. De la même manière, une partie des fragments de carreaux ont été laissés *in situ*.

Parmi les restes conservés, c'est le verre qui est principalement représenté avec 48 restes, dont deux flacons en très bon état de conservation et beaucoup de fragments de vitrail, suivi par la TCA (N = 35), notamment les carreaux de pavement (N = 28 fragments ou carreaux entiers) (**tabl. 4**). Signalons aussi la découverte de deux morceaux de *tegulae*, un dans chaque sondage.

Par ailleurs, 20 tessons de céramique et un bouchon (cf. *infra*) ont également été trouvés, dont de la faïence. Enfin, un chapelet composé d'une médaille et de 21 perles, dont une représentée à l'état de fragment et une autre de forme tubulaire (NdR = 25), a été découvert en fouillant la sépulture.

Catégorie	Nombre	%
Métal	7	6,10
Céramique	22	19,30
TCA	35	30,70
Verre	48	42,10
Bois/métal	1	0,90
Divers	1	0,90
TOTAL	114	100

tabl. 4 : répartition du mobilier archéologique hors ossements. S. Bochaton.

Selon le protocole établi pour le rendu du mobilier, les os humains ont été pesés.

4.3.2. TCA (*J.-M Garric*)

Dans les deux sondages, de nombreuses terres cuites architecturales (TCA) de différente nature ont été retrouvées. Toutes n'ont pas été prélevées (cf. *supra*). Ainsi, 18 fragments de tuiles, correspondant peu ou prou au NMI, et 2 fragments de briques (ép. 60 et 70 mm) ont été retrouvés dans le sondage n° 2. Classés « HS », ils proviennent tout ou partie assurément des *US 10.011*, *10.012* et/ou *10.013*, ce qui ne change pas l'interprétation de leur présence dans ce sondage (cf. *infra*) ; ils sont liés à la démolition d'un (des) bâtiment(s) présent(s) à cet endroit ou dans un environnement proche.

Hormis 2 fragments de *tegulae* – un dans chaque sondage (isolation n° 10 et n° 24) –, la TCA conservée se résume aux éléments suivants : 2 fragments de pilier **PIL 1002** dans le sondage n° 1, 3 fragments de briques moulées ou taillées dans le sondage n° 1 (isolation n° 19) (**fig. 36**) et 1 dans le sondage n° 2 (**fig. 37**) qui correspondent aux moulures toriques des briques qui composaient les arcs des croisées d'ogives dans le vaisseau central et des carreaux de pavement entiers ou fragmentés.

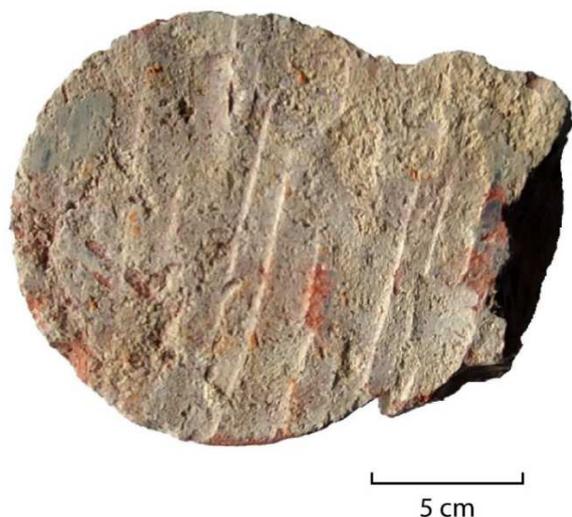


fig. 36 : fragment de moulure retrouvé dans le sondage n° 1. © P. Georges-Zimmermann.



fig. 37 : fragment de moulure retrouvé dans le sondage n° 2. © P. Georges-Zimmermann.

Les investigations menées dans le sondage n° 1 ont amené à prélever :

- . 5 fragments de carreaux vernissés de différente couleur, de taille d'ordre pluricentimétrique (isolation n° 18) ;
- . 2 carreaux vernissés unis sans décor estampé (isolation n° 25) ;
- . 1 fragment de carreau du type G11 (isolation n° 9) ;
- . 1 fragment de carreau du type du G7 ou G8, 1 carreau lacunaire du type G5, 1 carreau du type F7, 1 carreau très effacé du type D4 et 1 carreau du type G19 (N = 5) (isolation n° 21) (**fig. 38**) ;



fig. 38 : exemples de carreaux retrouvés dans le sondage n° 1. © P. Georges-Zimmermann.

. 1 carreau du type D4 (isolation n° 23) (**fig. 39**) ;



fig. 39 : exemple de carreau retrouvé dans le sondage n° 1.

© P. Georges-Zimmermann.

Dans le sondage n° 2, 12 carreaux entiers ou presque, non décorés, ont été retrouvés. Leur épaisseur maximale est de 35 mm, mais un carreau très usé mesure moins de 18 mm d'épaisseur. Par ailleurs, deux fragments du type I1 et F3 ont été isolés (isolations n° 26 et n° 27) (**fig. 40**).

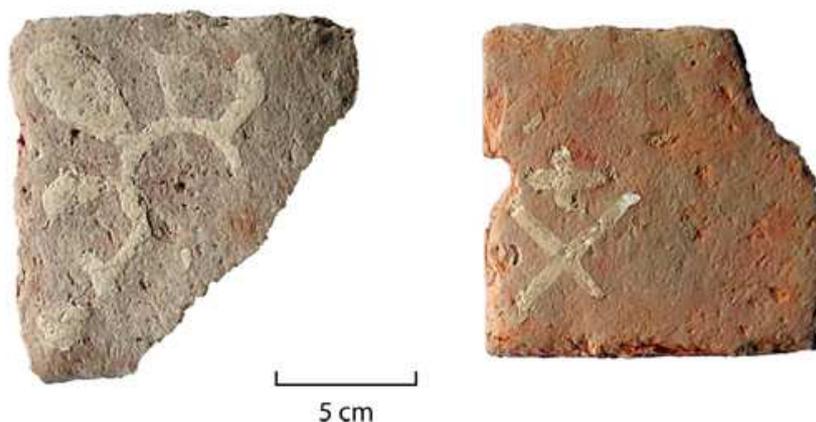


fig. 40 : fragments du type I1 et F3 retrouvés dans le sondage n° 2. © P. Georges-Zimmermann.

Les carreaux I1, F3 et G7/G8 sont, en l'état des connaissances, spécifiques à Belleperche. Tous les autres décors sont déjà connus par ailleurs. Ils se retrouvent autant dans cette abbaye qu'à Grandselve. Ils proviennent sans aucun doute du sol de l'église abbatiale, comme on a pu le voir encore partiellement en place dans le sondage n° 1 (cf. *supra*).

Le pavement de l'abbatiale est datable des années 1280-1290, sans doute assez près de 1290, et redevable à l'abbé Guilhem de Jaufre (abbé de 1260/1263 à 1294, évêque de Bazas de fin 1294 à mars 1299) dont certains carreaux portent les armes. Il était constitué de carreaux quadrangulaires de 12 cm de côté en terre cuite. La surface de la majorité des carreaux était unie, soit simplement recouverte de glaçure plombifère (brun de diverses nuances) soit préalablement couverte de terre blanche afin d'obtenir un carreau jaune, ou vert clair par adjonction d'oxyde de cuivre. Beaucoup de carreaux étaient par ailleurs estampés, incrustés de barbotine blanche avant d'être recouverts de la même glaçure plombifère, pouvant elle aussi être colorée à l'oxyde de cuivre afin d'obtenir du vert sur le fond blanc des motifs.

Outre les carreaux de 12 x 12 cm, il existait aussi des pièces rectangulaires plus ou moins larges (deux types à Belleperche), servant à délimiter des bandes ou tapis dans lesquelles les pièces carrées, placées sur la pointe, composaient un décor répétitif en alternance avec des carreaux unis. L'uniformité du module n'autorisait pas de grandes variations dans l'agencement. Malgré les témoignages de l'abbé Pottier qui fouilla l'église en 1875 pour en retirer environ 3000 pièces, soit un peu plus de 40 m² qui se trouvent aujourd'hui au musée Ingres Bourdelle à Montauban, on ne connaît pas assez bien la disposition du pavement pour déterminer s'il était proche, voire semblable, à celui réalisé à l'abbaye de Grandselve à la même période ou très peu de temps auparavant, dans les années 1280.

On notera la présence exceptionnelle de quelques rares carreaux recouverts d'une glaçure stannifère avec décor peint à l'oxyde de cuivre, donc en faïence archaïque (quelques carreaux au musée Ingres Bourdelle, un à Belleperche, découvert *ex situ*, dans un murage de baie à l'étage). Il pourrait s'agir des plus anciens carreaux de faïence connus en région toulousaine.

Ces deux pavements relèvent du travail d'artisans tuiliers arrivés en région bordelaise et dont l'origine est encore indéterminée, soit britanniques, soit française, mais originaires des régions du nord de la Loire. Leur introduction dans le Sud-Ouest pourrait dater des années 1260-1270 selon C. Norton. Les motifs des carreaux utilisés sur les pavements méridionaux sont connus sur des pavements antérieurs à Paris, en Île-de-France, en Angleterre et ailleurs. Les chantiers de cet atelier s'étendent de Bordeaux (pavements dans des églises) jusqu'à l'abbaye de Moissac au début des années 1290 (cloître, chapelle du palais abbatial et chapelle de Lemboulari où la faïence a été abondamment utilisée).

C'est à Moissac – les pavements des deux chapelles le démontrent – qu'un changement technique s'opère sous l'influence probable d'autres artisans venus de région parisienne, ou de modèles parisiens. Les carreaux 12 x 12 cm deviennent minoritaires au profit de carreaux plus petits, que l'on peut eux-mêmes subdiviser en triangles, qui permettent de composer des panneaux carrés et non plus rectangulaires, d'une richesse décorative beaucoup plus grande avec en outre l'introduction de deux nouvelles couleurs, le blanc (faïence) et le noir verdâtre (glaçure chargée en oxyde de cuivre, posée sur la terre). Tous les chantiers postérieurs à ceux de Moissac sont réalisés de la sorte à Toulouse, Lagrasse et principalement au palais épiscopal d'Albi où sont connus quatre grands pavements.

À Belleperche, une prospection géophysique réalisée en 2010 a permis de repérer au sud de l'abbatiale, sur le terrain servant de parking, trois zones de chauffe évoquant la présence potentielle de fours et ce qui pourrait être un espace de travail des tuiliers médiévaux avec des constructions en terre crue. Cette prospection a fait suite à la récolte en surface, au fil des ans, de nombreux fragments céramiques surcuits, moutons, ratés de fabrication présentant une glaçure, etc.

Des carreaux provenant de l'église ont fait l'objet en 2008 d'une analyse à l'IRAMAT-CRP2A de l'université Bordeaux 1. La terre rouge est identique sur l'ensemble de l'échantillonnage. Riche en fer, elle n'est pas calcique, ce qui permet de conserver la couleur du matériau afin de mettre en valeur le décor blanc. Cette terre se caractérise par la présence de feldspaths et surtout par celle de zircon, indice très important qui peut servir de marqueur de provenance pour cette argile. La terre blanche est une argile de type kaolinite, employée à l'état de barbotine. Le séchage des pièces était bien maîtrisé au vu du faible retrait entre les deux terres. La glaçure se composait de sables fins, de plomb et d'argile révélée par une teneur élevée en aluminium. La

présence de cuivre est confirmée dans la glaçure verte. La cuisson est estimée entre 850° et 900°. Les arrachements que l'on remarque sur nombre de carreaux témoignent d'une organisation aléatoire dans les fours.

4.3.3. Éléments décoration

Dans le sondage n° 1, 7 fragments de mortier et d'enduits ont été retrouvés (isolation n° 16). En outre, un fragment de décor en plâtre/stuc (100 x 47 x 20 mm), de nature indéterminée, a été exhumé de l'*US 10.012* (isolation n° 11).

En l'état, ces artefacts ne peuvent être datés ; l'hypothèse qu'ils proviennent de l'église s'impose bien évidemment.

4.3.4. Verre

Hormis les contenants entiers ou les fragments relevant de cette catégorie retrouvés dans les deux sondages (isolations n° 3, n° 4, n° 17, etc.), le fait le plus notable est d'avoir retrouvé des fragments de vitrail, dans le sondage n° 1 (isolation n° 4), mais surtout dans le sondage n° 2. Outre les 2 fragments de l'*US 10.018*, il faut compter au moins 30 fragments parmi les 39 restes HS prélevés. Ils sont reconnaissables à leur couleur foncée et leur aspect irisé. Ils sont le plus souvent d'épaisseur d'ordre millimétrique, mais notons que des fragments mesuraient plus de 3,5 mm d'épaisseur.

Les éléments de vitrail ne peuvent être datés.

4.3.5. Céramique

Hormis un tesson de faïence retrouvé dans le sondage n° 1 (isolation n° 15), tous les tessons proviennent du sondage n° 2. Parmi eux, 18 tessons ont été enregistrés HS, mais provenant certainement de l'*US 10.011* et/ou *10.012*, dont 11 de faïence, et 2 retrouvés assurément dans l'*US 10.011*, dont 1 en faïence. Ces tessons, comme ceux en terre cuite vernissée, peuvent être datés de la fin du XVIII^e siècle voire du XIX^e siècle.

Notons par ailleurs que nous avons retrouvé dans l'*US 10.018* un fragment de TCA taillé en bouchon ; il a été comptabilisé dans cette la rubrique céramique, en raison de sa fonction.

4.3.6. Métal

Dans le sondage n° 1 ont été retrouvés 6 fragments métalliques, à savoir une poignée en fer, un élément coulé en alliage cuivreux de nature indéterminée et 4 clous (isolation n° 12), dont le plus grand mesure 121 mm de long avec un diamètre de 34 mm pour la tête (**tabl. 5**).

Dans le sondage n° 2, au niveau de l'*US 10.018* (isolation n° 8), il y avait un clou de dimensions proches du plus petit de l'isolation n° 12. Il ne comporte aucune trace ligneuse comme c'est généralement le cas pour les clous des contenants en bois.

Les plus grands de ces éléments sont certainement liés à la construction, sans pour autant en avoir la certitude ; ils ne peuvent être datés.

Isolation n° 12	Longueur (en mm)	Diam. tête (en mm)
	121	34
	60	16
	64	17
	26	11
Isolation n° 8	25 (au moins)	13

tabl. 5 : dimensions des clous retrouvés dans les sondages n° 1 et n° 2. P. Georges-Zimmermann.

4.3.7. Synthèse

Pour une part, comme les flacons ou tessons de bouteille, les artefacts prélevés au cours de cette opération n'ont aucun rapport avec l'église que nous cherchions à documenter. Ils font toutefois partie intégrante de l'histoire du site, y compris les plus récents. Destructures et récupération de matériaux ont entraîné des creusements et des rebouchages dans lesquels ces éléments se sont retrouvés piégés. C'est sans doute aussi le cas des tessons, dont la date correspond en effet à la période de la destruction de l'église, après la Révolution. Qu'en est-il des clous voire d'autres éléments métalliques ? C'est difficile de le dire, mais la taille du clou le plus grand laisse croire qu'il pourrait provenir également de cet édifice. Quant aux autres éléments retrouvés, ils proviennent assurément de l'église, même s'ils ne peuvent être datés. C'est évident pour la TCA en général et les carreaux de pavement en particulier. Il en est de même des fragments de vitrail et des quelques éléments de décoration, qui n'apportent cependant pas d'informations primordiales sur l'édifice.

4.4. Étude anthropologique (*L. Buffaral-Daunes*)

4.1.1. Détermination du NMI

Le sondage n° 2 a révélé la présence de nombreux ossements épars, signes indubitables (compte tenu de la représentation des os du squelette : cf. *infra*) de la destruction de sépultures.

En ce qui concerne ces os, l'analyse anthropologique a essentiellement consisté à déterminer le Nombre Minimal d'Individus (NMI). Notons d'emblée que la présence de ces os est en effet le signe indubitable de la destruction de sépultures présentes à l'emplacement du sondage ou dans son environnement immédiat.

Le NMI a été établi par un décompte systématique de tous les os présents, pris isolément, qu'ils soient entiers ou fragmentés, selon le côté pour les os pairs.

Le décompte obtenu a permis de reconnaître les restes d'au moins un sujet âgé entre 4^{1/2} et 6^{1/2} ans (Sundick 1978), d'un autre individu un peu plus âgé (selon la taille des os) et d'au moins deux adultes, soit un NMI égal à 4.

Malgré l'intérêt de cette approche, cette étude reste néanmoins partielle et ne peut bien évidemment pas être considérée comme représentative de l'ensemble des inhumations pratiquées dans ce cimetière du XIII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle. En effet, ni le nombre d'individus minimum, ni le niveau fouillé qui correspond à l'époque moderne, ne peuvent suffire à établir une vision d'ensemble.

4.1.2. Identification individuelle du sujet *US 10.023*

4.1.2.1. Estimation de l'âge au décès

En l'absence des dents, l'estimation de l'âge au décès a été établie à partir de la mesure des os longs, d'après la méthode de Sundick (1978)³.

La mesure de son tibia droit complet, sans ses épiphyses, permet de le mesurer, a donné un résultat de 298 mm, ce qui correspondrait à un individu âgé entre 11 et 15 ans (± 6 mois) Sundick (1978). Pour la même mesure, le référentiel de D. Ferembach *et al.* (1979) donne un âge de 14 ans. En outre, la présence d'un humérus dont les épiphyses proximale et distale sont soudées, mais pas l'épicondyle médial permet d'estimer un âge inférieur à 16 ans (Quatrehommes 2015).

4.1.2.2. Diagnose sexuelle

Malgré son âge – la diagnose sexuelle s'effectue sur des adultes ou de grands adolescents – et son état de conservation (pas d'os coxal entier), nous avons tenté de déterminer le sexe de ce sujet.

L'os coxal n'étant pas complet, nous avons évalué les caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle (Bruzek *et al.* 1996). Les trois caractères observés pour cette méthode sont les suivants :

I- La forme de la surface auriculaire : Il s'agit d'évaluer l'angle entre l'axe de la corne supérieure et l'axe de la corne inférieure, chez la femme il sera le plus souvent supérieur à 90° et la surface auriculaire sera en forme de « C ». Chez l'homme l'angle sera généralement inférieur à 90° et la surface auriculaire sera en forme de « V » ou de « J ».

II- Le développement de la gouttière rétro-auriculaire : L'observation de la gouttière rétro-auriculaire, montre que chez la femme elle est développée, alors que chez l'homme elle n'est pas présente.

III- L'élévation de la surface auriculaire : Là encore chez la femme la surface auriculaire est surélevée de la partie postéro-supérieure, alors que chez l'homme la surface auriculaire n'est pas plus élevée.

L'observation de ces trois critères sur l'individu étudié révèle pour les trois des caractères masculins. Ce qui tend à indiquer un individu de sexe masculin, avec les réserves suivantes : la fiabilité de la méthode n'excède pas 80 % et il s'agit d'un adolescent (cf. *supra*).

³ Ce type d'approche s'avère moins fiable que l'estimation de l'âge à partir de ses stades d'éruption dentaire. Cette méthode a en outre des limites de taille, au-delà des différences de croissance propres à chaque individu. La population de référence est en effet indienne d'Amérique ayant vécu au XX^e siècle.

5. Discussion générale

Les *tegulae* retrouvées dans les deux sondages rappellent que les environs immédiats de l'abbaye ont connu une occupation durant la période gallo-romaine (Marévaud-Tardiveau 2007).

Des vestiges de l'église abbatiale de Belleperche ont été retrouvés dans les deux sondages, en deux endroits différents du site.

Le sondage n° 1 a permis de vérifier certaines données produites par nos prédécesseurs et publiées dans l'ouvrage de Jean-Michel Garric. Le mode de construction de l'église abbatiale dans le secteur de son ancien mur gouttereau nord, accolé au cloître, a été vérifié, de même que la composition et la taille de l'un de ses anciens supports. Par ailleurs, plusieurs sols ont été observés – bien que très partiellement – et le plus récent niveau de carreaux de pavement (des environs de 1290) a été observé *in situ*, confirmant les propositions de restitutions en panneaux faites par le passé. Cependant, et comme il a été observé dans le sondage n° 2, le pilier autrefois situé en face du support découvert et qui supportait la grande arcade nord de cette abbatiale a lui aussi été entièrement récupéré. La stratigraphie observée sur une hauteur de 1,60 m est composée en grande partie de matériaux de démolition (briques, carreaux de pavement, mortier désagrégé) à l'exception d'une couche située dans l'angle nord-est du sondage liée aux travaux de construction d'un mur de soutènement entre les parcelles du cloître et de l'église.

Le sondage n° 2 indique que les murs de l'église, au moins au niveau du chevet – la persistance du mur gouttereau nord doit être interprétée en fonction de l'évolution des lieux à partir de la fin du XVIII^e siècle -, ont, semble-t-il, été récupérés en totalité, ce qui peut paraître surprenant compte tenu de la nature des matériaux. Cependant, la quantité, facilement accessible, a dû pallier cet état de fait. À l'emplacement du sondage n° 2, la stratigraphie diffère très nettement de la stratigraphie des environs de l'abbaye, dont seule la partie supérieure (de - 0,30 à - 0,50 m) est fortement remaniée par les activités anthropiques et plus particulièrement l'agriculture. En effet, le diagnostic mené par l'Inrap sous la direction de D. Paya (2019) dans la partie sud du site abbatial et le long de la route départementale 26, a montré que la structure supérieure des sondages alors réalisés était constituée de colluvions venues des hauteurs situées au sud-est du site, depuis les lieux-dits « Croque-Lardit » et « les Bouquets » situés sous le village de Cordes-Tolosannes à l'ouest. D'après l'étude géomorphologique (D. Caihol, Inrap), elles viennent en recouvrement des niveaux de la terrasse Fy. La grave est installée de manière homogène sous ces structures de colluvionnement. Un log réalisé à cette occasion permet de distinguer dans les colluvions un horizon compact, d'une épaisseur d'un mètre environ, composé d'un ensemble silto-argileux de couleur brun clair. Il constitue un horizon BT légèrement affecté par des processus d'éluviation à sa base. Or, pour le sondage n° 2, l'ensemble de la stratigraphie observée est lié à la destruction de l'église, mais surtout du bâtiment qui lui était accolé du côté est. À l'instar des murs de l'église, et sans doute sols carrelés, il est vraisemblable que les matériaux ont été en grande partie récupérés (déblais) et les remblais résultants de cette action ont été étalés de sorte que les abords de l'abbaye, devenue ferme agricole et résidence particulière au XIX^e siècle, soient présentables.

Du fait de la présence de l'église abbatiale ou de constructions proches, les parcelles 0053 et 0054 présentent une stratigraphie fortement anthropisée et des couches relativement importantes liées à la destruction des édifices et la récupération des matériaux.

6. Conclusions et perspectives

L'église disparue de l'ancienne abbaye de Belleperche est aujourd'hui un peu mieux documentée. Ces sondages ont en effet permis de retracer quelques points essentiels de son évolution jusqu'à sa démolition et sa disparition. Le retour du mur du chevet permet de proposer une localisation fondée sur des éléments topographiques tangibles. Pour autant, l'information principale reste sans nul doute un piètre état de représentation/conservation. Les investigations menées au niveau du chevet (sondage n° 2), et ce même si nous n'avons pas mis au jour une grande surface intérieure, semblent indiquer que le sol a sans doute été complètement récupéré à cet endroit de l'église. Aucune trace de carreau « en place » n'a en effet été décelée, même si, pour en être sûr, il aurait fallu avoir l'autorisation d'ouvrir une surface plus importante. Des carreaux décorés ont toutefois été retrouvés dans les remblais. En revanche, le sondage n° 1 montre que l'édifice est mieux conservé le long du mur gouttereau nord (niveaux de sol, pilier engagé, mur en élévation).

Ainsi, il apparaît inutile de poursuivre les recherches plus avant sur les parcelles 0053 et 0054 de l'ancienne abbatiale. Comme envisagé dès la réunion du 20 octobre 2022, nous proposons de déporter nos recherches sur la parcelle du cloître, et plus précisément à l'emplacement supposé de la travée où se trouvait l'ancienne porte qui permettait aux moines de se rendre au chœur. Supposément situé dans l'angle sud-est du cloître, en un endroit où le mur d'origine a été entièrement détruit et remplacé par le mur en parpaing déjà cité, cet emplacement a déjà fait l'objet de creusements menés par des amateurs dans les années 1990. Quelques photos avaient alors été prises, révélant la présence d'un caveau qualifié de pourrissoir, défini ainsi par Michel Colardelle :

Le pourrissoir est un dispositif destiné, à l'intérieur d'un caveau, à faciliter la disparition des éléments organiques de la sépulture (cercueil, « parties molles » du corps), généralement constitué de supports métalliques, organiques (bois) ou maçonnés installés pour supporter les sépultures, ou grilles métalliques ou maçonnées (Colardelle 1996 : 309).

Les photos du caveau prises au moment de son dégagement montrent en effet des cavités maçonnées dans les parois qui pourraient avoir accueilli des poutres. Il s'agira d'enregistrer avec précision l'emplacement de ce caveau, de dégager les abords pour tenter d'observer des vestiges du ou des niveaux de circulation du cloître, d'éventuellement le relier aux murs subsistants et, peut-être, de trouver la trace de cet ancien accès situé à la jonction de l'église et du cloître. En outre, cette opération permettra d'évaluer les dégâts causés au sous-sol du cloître par les interventions d'amateurs et d'évaluer la possibilité de mener des opérations futures qui serviraient également à la formation des étudiants de l'université Toulouse 2-Jean Jaurès.

7. Bibliographie :

Astre 1980

ASTRE G. – *Carte géologique de la France à 1/50 000 : Montauban (930)*. Orléans : Bureau de recherches géologiques et minières, 1980.

Bruzek et al. 1996

BRUZEK J., CASTEX D., MAJÒ T. – « Évaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 8, 3, 1996, p. 491-502.

Colardelle 1996

COLARDELLE M. – « Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales », *Supplément à la Revue archéologique du centre de la France*, 1996, vol. 1.

Ferembach et al. 1979

FEREMBACH D., SCHWIDETSKI I., STLOUKAL M. – Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 6, 1, 1979, p. 7-45.

Garric 1998

GARRIC, J.-M. – *L'abbaye cistercienne de Belleperche en Lomagne (Tarn-et-Garonne). Étude historique et monumentale*. Université de Toulouse-le-Mirail, 1998, 3 vol.

Hubschman 1975

HUBSCHMAN, J. – « Les terrasses récentes de la Garonne et leur évolution », *Bulletin de l'Association française pour l'étude du quaternaire*, vol. 12, n° 3-4, 1975, p. 137-147.

Marévaud-Tardiveau 2007

MARÉVAUD-TARDIVEAU, H. – *Le Tarn-et-Garonne, 82*. Carte archéologique de la Gaule, Paris, 2007.

Paya 2019

PAYA, D. – Occitanie, Tarn-et-Garonne, Cordes-Tolossannes. Abbaye de Belleperche. Rapport d'opération. Diagnostic archéologique, Inrap Midi-Méditerranée, mars 2019

Sundick 1978

SUNDICK, R.I. – « Human skeletal growth and age determination », *Homo*, 29, p. 228-249

8. Table des illustrations

- fig. 1 :** localisation de la zone concernée sur les cartes Ign1/25K (en haut) et 1/250K (en bas). © A. Daussy, Inrap.
- fig. 2 :** abbaye de Belleperche. Vue aérienne. © J.-M. Garric.
- fig. 3 :** abbaye de Belleperche. Vue aérienne. © IGN.
- fig. 4 :** extrait de la carte géologique à la confluence entre la Garonne et le Tarn. Source InfoTerre. © BRGM. DAO D. Caihol, Inrap.
- fig. 5 :** profil topographique simplifié depuis la Plaine de Laurac à Bordes neuves. Source Géoportail. © Ign. DAO D. Caihol, Inrap.
- fig. 6 :** emprise du classement. Document ministère de la Culture.
- fig. 7 :** emplacement supposé de l'église, d'après J.-M. Garric.
- fig. 8 :** emplacement supposé du chevet. Prospection géophysique à 100 cm de profondeur, d'après Poirier, Calastrenc, Girousse 2002).
- fig. 9 :** emplacement supposé de la nef. Prospection géophysique à 100 cm de profondeur, d'après Poirier, Calastrenc, Girousse 2002).
- fig. 10 :** prospections géophysiques de 1991 (Ducomet 1991 : n. p.).
- fig. 11 :** coupe A-B. Topographie de la surface à l'emplacement supposé de l'église. Relevé : L. Bats et PGZ. DAO : PGZ.
- fig. 12 :** début du décapage du sondage n° 1. © P. Georges-Zimmermann.
- fig. 13 :** vue aérienne des deux sondages réalisés à l'abbaye ed Belleperche en 2023. © Théo Ruffin.
- fig. 14 :** localisation des sondages au sein de l'abbaye de Belleperche. © A. Daussy, Inrap.
- fig. 15 :** aperçu de la stratigraphie du sondage n° 1. © S. Bochaton.
- fig. 16 :** coupe stratigraphique du sondage n° 1 (paroi nord). Relevé : L. Bats et S. Bochaton ; DAO : S. Bochaton.
- fig. 17 :** structure maçonnée organisée accolée au MUR 1001 et au pilier PIL 1002. © S. Bochaton.
- fig. 18 :** le profil du support a été dessiné. © S. Bochaton.
- fig. 19 :** le profil du support et de la colonne. Relevé : L. Bats et S. Bochaton ; DAO : S. Bochaton.
- fig. 20 :** logs stratigraphiques du sondage n° 2. Relevé : P. Georges-Zimmermann ; Dao : M.-C. Perrin, Inrap.
- fig. 21 :** SOL 1006 dans le sondage n° 2. © P. Georges-Zimmermann.
- fig. 22 :** coupe stratigraphique du sondage n° 2 (bord nord). Relevé : P. Georges-Zimmermann ; Dao : M.-C. Perrin, Inrap.
- fig. 23 :** cadastre de 1833, conservé à la mairie de Cordes-Tolosannes. © J.-M. Garric
- fig. 24 :** détail du cadastre de 1833, conservé à la mairie de Cordes-Tolosannes. © J.-M. Garric.
- fig. 25 :** cadastre de 1807. AD82, P3. © J.-M. Garric.
- fig. 26 :** sondage n° 2, fosse FOS 1008. © P. Georges-Zimmermann.
- fig. 27 :** plan du sondage n° 2, avec l'emprise de la tranchée de récupération du mur de l'église TRA 1007. Topo. A. Daussy ; Dao : P. Georges-Zimmermann.
- fig. 28 :** tranchée de récupération du mur de l'église TRA 1007, vue de l'ouest. © P. Georges-Zimmermann.
- fig. 29 :** profil de la tranchée le long du bord nord du sondage n° 2 et détail de son comblement (vue du sud). © P. Georges-Zimmermann.
- fig. 30 :** limite du retour de la tranchée de récupération du mur de l'église TRA 1007 vers l'ouest, dans le coin sud-ouest du sondage n° 2. © P. Georges-Zimmermann.
- fig. 31 :** sépulture SEP 1009. © P. Georges-Zimmermann.
- fig. 32 :** sépulture SEP 1009. © P. Georges-Zimmermann.

fig. 33 : chapelet de la sépulture SEP 1009. © P. Georges-Zimmermann
fig. 34 : localisation de l'épingle de linceul observée *in situ*. © P. Georges-Zimmermann.
fig. 35 : sépulture SEP 1009. © P. Georges-Zimmermann.
fig. 36 : fragment de moulure retrouvé dans le sondage n° 1. © P. Georges-Zimmermann
fig. 37 : fragment de moulure retrouvé dans le sondage n° 2. © P. Georges-Zimmermann.
fig. 38 : exemples de carreaux retrouvés dans le sondage n° 1. © P. Georges-Zimmermann.
fig. 39 : exemple de carreau retrouvé dans le sondage n° 1. © P. Georges-Zimmermann.
fig. 40 : fragments du type I1 et F3 retrouvés dans le sondage n° 2. © P. Georges-Zimmermann.

tabl. 1 : les bâtiments de l'ancienne abbaye de Belleperche. S. Bochaton.
tabl. 2 : tableau synoptique des interventions sur le site. S. Bochaton.
tabl. 3 : analyse des mortiers prélevés en 2023. S. Bochaton.
tabl. 4 : répartition du mobilier archéologique hors ossements. S. Bochaton.
tabl. 5 : dimensions des clous retrouvés dans les sondages n° 1 et n° 2. P. Georges-Zimmermann.

SECTION 3

Inventaires

1. Inventaire des sondages

Sondage n° 1

Localisation : parc de l'abbaye, parcelle 0053

Statut : positif

Surface : 14,22 m²

Sondage n° 2

Localisation : parc de l'abbaye, parcelle 0054

Statut : positif

Surface : 33,95 m²

2. Inventaire stratigraphique

US	Sondage	Nature
10.000	1	Terre et gazon
10.001	1	Terre comportant du mobilier contemporain
10.002	1	Couche épaisse comprenant briques, carreaux de pavement, fragments de verre, os de faunes, céramique, clous
10.003	1	Couche compacte
10.004	1	Couche contemporaine liée à la construction d'un mur en parpaings dans la continuité de MUR 1001 (séparation avec cloître)
10.005	1	Structure indéterminée construite en briques
10.006	1	Sol de carreaux du XIII ^e siècle
10.007	1	Sol de carreaux antérieurs
10.008	1	Comblement STR 1003
10.009	1	Radier pour installation de sol
10.010	2	Terre végétale
10.011	2	Remblai
10.012	2	Remblai de destruction
10.013	2	Remblai de destruction (tuiles fragmentées)
10.014	2	Remblai de destruction
10.015	2	Sol (carreaux)
10.016	2	Terre végétale
10.017	2	Remblai
10.018	2	Remblai
10.019	2	Creusement TRA 1007
10.020	2	Creusement FOS 1008
10.021	2	Comblement FOS 1008
10.022	2	Comblement TRA 1007
10.023	2	Squelette SEP 1009
10.024	2	Chapelet SEP 1009

3. Inventaire des structures

ESS 1 : ÉGLISE

EA	Identification	Sondage
MUR 1001	Mur gouttereau nord de la nef	1
PIL 1002	Pilier et colonne dans le bas-côté nord	1
STR 1003	Structure non identifiée	1
SOL 1004	Sol de carreaux de pavement	1
SOL 1005	Sol de carreaux de pavement	1
SOL 1006	Sol de carreaux de pavement	2
TRA 1007	Tranchée de récupération du chevet	2
FOS 1008	Fosse	2
SEP 1009	Sépulture	2

ESS 2 : CLOÎTRE

EA	Identification	
MUR 2006	Mur angle sud-est du cloître	-

4. Inventaire du mobilier archéologique

Mobilier métallique									
Bac	Dépt	Code INSEE	Numéro opération	Sdge	Parcelle	Iso n°	US	NdR	État sanitaire
1	82	45	1412098	1	0053	12	HS	6	à stabiliser ?
1	82	45	1412098	2	0054	8	10.018	1	à stabiliser ?

Mobilier composite (bois et métal = chapelet)									
Bac	Dépt	Code INSEE	Numéro opération	Sdge	Parcelle	Iso n°	US	NdR	État sanitaire
1	82	45	1412098	2	0054	6	10.024	25	à stabiliser ?

Verre									
Bac	Dépt	Code INSEE	Numéro opération	Sdge	Parcelle	Iso n°	US	NdR	État sanitaire
1	82	45	1412098	1	0053	13	HS	4	stable
1	82	45	1412098	1	0053	17	10.001	1	stable
1	82	45	1412098	2	0054	1	HS	39	stable
1	82	45	1412098	2	0054	3	HS	2	stable
1	82	45	1412098	2	0054	4	HS	1	stable
1	82	45	1412098	2	0054	30	10.018	2	stable

Plâtre/enduits									
Bac	Dépt	Code INSEE	Numéro opération	Sdge	Parcelle	Iso n°	US	NdR	État sanitaire
1	82	45	1412098	1	0053	11	HS	6	stable
1	82	45	1412098	2	0054	16	HS	1	stable

Os									
Bac	Dépt	Code INSEE	Numéro opération	Sdge	Parcelle	Iso n°	US	NdR	État sanitaire
2	82	45	1412098	1	0053	15	HS	2	stable

									Poids
2	82	45	1412098	1	0053	5	HS	74 g	stable
2	82	45	1412098	2	0054	7	HS	770 g	stable
2	82	45	1412098	2	0054	31	HS	766 g	stable

Mobilier terre cuite									
Bac	Dépt	Code INSEE	Numéro opération	Sdge	Parcelle	Iso n°	US	NdR	État sanitaire
3	82	45	1412098	1	0053	14	HS	1	stable
3	82	45	1412098	1	0053	18	HS	5	stable
3	82	45	1412098	1	0053	19	HS	3	stable
3	82	45	1412098	1	0053	21	HS	5	stable
3	82	45	1412098	1	0053	22	HS	22	stable
3	82	45	1412098	1	0053	23	HS	1	stable
3	82	45	1412098	1	0053	24	HS	1	stable
3	82	45	1412098	1	0053	25	HS	2	stable
4	82	45	1412098	2	0054	2	HS	18	stable
4	82	45	1412098	2	0054	9	HS	1	stable
4	82	45	1412098	2	0054	10	HS	1	stable
4	82	45	1412098	2	0054	26	HS	1	stable
4	82	45	1412098	2	0054	27	HS	1	stable
4	82	45	1412098	2	0054	28	10.011	2	stable

5. Inventaire des documents graphiques

Document n° 1 :

Type de support	Description	Auteur(s)
Calque	Relevé de bâti MUR 1001 SD 1	S. B., L. B.

Document n° 2 :

Type de support	Description	Auteur(s)
Calque	Coupe nord sondage 2	P. G.-Z.

6. Inventaire des documents numériques

Numérotation	Localisation	Description	Auteur-e
BELLEPERCHE_2023 (1)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (2)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (3)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (4)	Sondage 1	Creusement	PGZ

BELLEPERCHE_2023 (5)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (6)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (7)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (8)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (9)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (10)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (11)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (12)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (13)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (14)	Sondage 1	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (15)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (16)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (17)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (18)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (19)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (20)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (21)	Sondage 1	PIL 1002 et structure 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (22)	Sondage 1	PIL 1002 et structure 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (23)	Sondage 1	PIL 1002 et structure 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (24)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (25)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (26)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (27)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (28)	Sondage 1	PIL 1002 et structure 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (29)	Sondage 1	PIL 1002 et structure 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (30)	Sondage 1	PIL 1002 et structure 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (31)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (32)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (33)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (34)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB

BELLEPERCHE_2023 (35)	Sondage 1	MUR 1001 et vestiges	SB
BELLEPERCHE_2023 (36)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (37)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (38)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (39)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (40)	Sondage 1	Socle PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (41)	Sondage 1	Socle PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (42)	Sondage 1	Socle PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (43)	Sondage 1	Dégagement 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (44)	Sondage 1	Dégagement 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (45)	Sondage 1	Dégagement 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (46)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (47)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (48)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (49)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (50)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (51)	Sondage 1	Socle PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (52)	Sondage 1	Socle PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (53)	Sondage 1	Socle PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (54)	Sondage 1	Socle PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (55)	Sondage 1	Test photo	SB
BELLEPERCHE_2023 (56)	Sondage 1	Test photo	SB
BELLEPERCHE_2023 (57)	Sondage 1	Test photo	SB
BELLEPERCHE_2023 (58)	Sondage 1	Dégagement 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (59)	Sondage 1	Dégagement 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (60)	Sondage 1	Dégagement 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (61)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (62)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (63)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (64)	Sondage 1	PIL 1002	SB

BELLEPERCHE_2023 (65)	Sondage 1	PIL 1002	SB
BELLEPERCHE_2023 (66)	Sondage 1	Dégagement 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (67)	Sondage 1	Dégagement 1003	SB
BELLEPERCHE_2023 (68)	Sondage 1	Coupe strati ouest	SB
BELLEPERCHE_2023 (69)	Sondage 1	Coupe strati ouest	SB
BELLEPERCHE_2023 (70)	Sondage 1	Coupe strati ouest	SB
BELLEPERCHE_2023 (71)	Sondage 1	Coupe strati ouest	SB
BELLEPERCHE_2023 (72)	Sondage 1	Coupe strati ouest	SB
BELLEPERCHE_2023 (73)	Sondage 1	Coupe strati est	SB
BELLEPERCHE_2023 (74)	Sondage 1	Coupe strati est	SB
BELLEPERCHE_2023 (75)	Sondage 1	Coupe strati est et palier	SB
BELLEPERCHE_2023 (76)	Sondage 1	Coupe strati est et palier	SB
BELLEPERCHE_2023 (77)	Sondage 1	Coupe strati est et palier	SB
BELLEPERCHE_2023 (78)	Sondage 1	Coupe strati est et palier	SB
BELLEPERCHE_2023 (79)	Sondage 1	Coupe strati est et palier	SB
BELLEPERCHE_2023 (80)	Sondage 1	SOL 1005	SB
BELLEPERCHE_2023 (81)	Sondage 1	SOL 1005 test	SB
BELLEPERCHE_2023 (82)	Sondage 1	SOL 1005 négatifs	SB
BELLEPERCHE_2023 (83)	Sondage 1	SOL 1005 négatifs	SB
BELLEPERCHE_2023 (84)	Sondage 1	SOL 1005 test	SB
BELLEPERCHE_2023 (85)	Sondage 1	SOL 1005 test	SB
BELLEPERCHE_2023 (86)	Sondage 1	TEST	SB
BELLEPERCHE_2023 (87)	Sondage 1	PIL 1002 profil	SB
BELLEPERCHE_2023 (88)	Sondage 1	PIL 1002 profil	SB
BELLEPERCHE_2023 (89)	Sondage 1	PIL 1002 profil	SB
BELLEPERCHE_2023 (90)	Sondage 1	PIL 1002 profil	SB
BELLEPERCHE_2023 (91)	Sondage 1	Couche fondation pilier disparu	SB
BELLEPERCHE_2023 (92)	Sondage 1	Couche fondation pilier disparu	SB
BELLEPERCHE_2023 (93)	Sondage 1	Couche fondation pilier disparu	SB
BELLEPERCHE_2023 (94)	Sondage 2	Creusement	PGZ

BELLEPERCHE_2023 (95)	Sondage 2	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (96)	Sondage 2	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (97)	Sondage 2	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (98)	Sondage 2	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (99)	Sondage 2	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (100)	Sondage 2	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (101)	Sondage 2	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (102)	Sondage 2	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (103)	Sondage 2	Creusement	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (104)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (105)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (106)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (107)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (108)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (109)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (110)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (111)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (112)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (113)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (114)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (115)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Mur récupéré au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (116)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Sol carrelé au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (117)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Sol carrelé au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (118)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Sol carrelé au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (119)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Sol carrelé au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (120)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Sol carrelé au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (121)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Sol carrelé au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (122)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Sol carrelé au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (123)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Sol carrelé au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (124)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Sol carrelé au premier plan	PGZ

BELLEPERCHE_2023 (125)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Sol carrelé au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (126)	Sondage 2	Apparition des vestiges. Sol carrelé au premier plan	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (127)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (128)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (129)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (130)	Sondage 2	Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (131)	Sondage 2	Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (132)	Sondage 2	Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (133)	Sondage 2	Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (134)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (135)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (136)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (137)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (138)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (139)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (140)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (141)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (142)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (143)	Sondage 2	Vue générale. Ambiance	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (144)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (145)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (146)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (147)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (148)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (149)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (150)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (151)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (152)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (153)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (154)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ

BELLEPERCHE_2023 (155)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (156)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (156)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (157)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (158)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (159)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (160)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (161)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (162)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (163)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (164)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (165)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (166)	Sondage 2	Stratigraphie générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (167)	Sondage 2	Stratigraphie générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (168)	Sondage 2	Stratigraphie générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (169)	Sondage 2	Stratigraphie générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (170)	Sondage 2	Stratigraphie générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (171)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Fond. Stratigraphie	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (172)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Fond. Stratigraphie	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (173)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Fond. Stratigraphie	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (174)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Fond. Stratigraphie	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (175)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Fond. Stratigraphie	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (176)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (177)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (178)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (179)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (180)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (181)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (182)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (183)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ

BELLEPERCHE_2023 (184)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (185)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (186)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (187)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (188)	Sondage 2	Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (189)	Sondage 2	Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (190)	Sondage 2	Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (191)	Sondage 2	Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (192)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (193)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (194)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (195)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (196)	Sondage 2	Emplacement log stratigraphique, coin sud-est	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (197)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Fond. Stratigraphie	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (198)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Fond. Stratigraphie	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (199)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Fond. Stratigraphie	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (200)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (201)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (202)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (203)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (204)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (205)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (206)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (207)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (208)	Sondage 2	Sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (209)	Sondage 2	Coin nord-est. Stratigraphie au-dessus du sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (210)	Sondage 2	Coin nord-est. Stratigraphie au-dessus du sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (211)	Sondage 2	Coin nord-est. Stratigraphie au-dessus du sol carrelé	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (212)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (213)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ

BELLEPERCHE_2023 (214)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (215)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (216)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (217)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (218)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (219)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (220)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (221)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (222)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (223)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (224)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur. Parois et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (225)	Sondage 2	Sédiment encaissant des sépultures	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (226)	Sondage 2	Sédiment encaissant des sépultures	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (227)	Sondage 2	Sédiment encaissant des sépultures	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (228)	Sondage 2	Sédiment encaissant des sépultures	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (229)	Sondage 2	Sédiment encaissant des sépultures	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (230)	Sondage 2	Stratigraphie coin sud-est	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (231)	Sondage 2	Sédiment encaissant des sépultures	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (232)	Sondage 2	Sédiment encaissant des sépultures	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (234)	Sondage 2	Emplacement log stratigraphique, coin sud-est	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (235)	Sondage 2	Emplacement log stratigraphique, coin sud-est	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (236)	Sondage 2	Emplacement log stratigraphique, coin sud-est	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (237)	Sondage 2	Emplacement log stratigraphique, coin sud-est	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (238)	Sondage 2	Emplacement log stratigraphique, coin sud-est	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (239)	Sondage 2	Sédiment encaissant des sépultures, à la base du log stratigraphique	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (240)	Sondage 2	Sédiment encaissant des sépultures, à la base du log stratigraphique	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (241)	Sondage 2	Sédiment encaissant des sépultures, à la base du log stratigraphique	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (242)	Sondage 2	Retour de la tranchée de récupération du mur, limite dans le coin sud-ouest	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (243)	Sondage 2	Retour de la tranchée de récupération du mur, limite dans le coin sud-ouest	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (244)	Sondage 2	Retour de la tranchée de récupération du mur, limite dans le coin sud-ouest	PGZ

BELLEPERCHE_2023 (275)	Sondage 2	Apparition sépulture dans la paroi est de la tranchée de récupération du mur	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (276)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur ouest. Paroi et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (277)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur ouest. Paroi et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (278)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur ouest. Paroi et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (279)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur ouest. Paroi et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (280)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur ouest. Paroi et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (281)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur ouest. Paroi et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (282)	Sondage 2	Tranchée de récupération du mur ouest. Paroi et remplissage	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (283)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (284)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (285)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (286)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (287)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (288)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (289)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (290)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (291)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (292)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (293)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (294)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (295)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (296)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (297)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (298)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (299)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (300)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (301)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (302)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (303)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (304)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ

BELLEPERCHE_2023 (305)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (306)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (307)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (308)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (309)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (310)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (311)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (312)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (313)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (314)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (315)	Sondage 2	Sépulture. Détail (moitié supérieure du corps)	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (316)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (317)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (318)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (319)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2023 (320)	Sondage 2	Sépulture. Vue générale	PGZ
BELLEPERCHE_2024 (321)	Sondage 2	Sépulture en cours de prélèvement. Détail (coude G)	PGZ
BELLEPERCHE_2024 (322)	Sondage 2	Sépulture en cours de prélèvement. Détail épingle de linceul	PGZ
BELLEPERCHE_2024 (323)	Sondage 2	Sépulture en cours de prélèvement. Détail épingle de linceul	PGZ
BELLEPERCHE_2024 (324)	Sondage 2	Sépulture en cours de prélèvement. Détail épingle de linceul	PGZ

7. Inventaire de la documentation écrite

Notes sous la forme d'un carnet (feuilles reliées).